

samudra

N° 28 Avril 2001

REVUE

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE

Au temps des pharaons et aujourd'hui
Histoire de l'huître à Oléron
Pour que vive la baie de Danao
Les pêcheurs brésiliens s'organisent
Des cotres ont bloqué le port de Rotterdam
Les deux Forums : WFF et WFFP
Le site Internet d'ICSF
Brèves

Sommaire

SAMUDRA n° 28 avril 2001 revue de l'ICSF paraissant trois fois par an

<input type="checkbox"/>	COMMENT	1
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	EGYPTE Un cadeau du Nil	3
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	FRANCE Femme de la côte	8
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	PHILIPPINES Entre manger ou vendre sa pêche	13
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	BRÉSIL Fini l'anonymat !	19
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	PAYS-BAS Ca suffit comme ça !	24
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	RUSSIE Avant que n'éclate la dernière bulle...	29
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	COURRIER Remettons les choses à leur place	31
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	FRANCE Economie et écologie	37
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	ARGENTINE On retourne à l'école	41
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	ANNONCE <i>Louma Jiggeen ñi</i>	43
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	INTERNET Le site d'ICSF s'étoffe	44
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	JAPON Un sou économisé est un sou gagné	47
<hr/>		
<input type="checkbox"/>	BREVES Chili, Canada, Pakistan Mozambique, Inde	50
<hr/>		

Editorial

D'accord pour des subventions judicieuses

Pour l'*Encyclopédie Britannique* une subvention peut être un paiement direct ou indirect, une concession économique ou un privilège accordé par un gouvernement à des sociétés privées, des ménages ou d'autres structures gouvernementales dans le but de parvenir à un objectif public.

Dans le secteur de la pêche, suivant l'objectif public à atteindre, la subvention peut prendre la forme d'une aide, d'un prêt, d'une garantie d'emprunt pour investir dans une unité de pêche. Ce peut être aussi une réduction de la taxe sur les carburants avec perte de revenus pour l'État, une baisse de droits de douane sur des moyens de production (matériel, biens, services) autres que les infrastructures générales (ports de pêche, centres de débarquement). Ce secteur peut aussi bénéficier d'aides à l'exportation particulières.

Lorsque l'ère coloniale a pris fin, de nombreux pays en développement possédant une façade maritime ont utilisé l'outil des subventions pour développer leurs pêcheries afin de créer des emplois, améliorer les revenus, produire de la nourriture et trouver des devises grâce à l'exportation de produits de la mer. Le nouveau droit de la mer, qui établissait la juridiction de l'État côtier sur les ressources vivantes et non vivantes comprises dans un espace de 200 milles nautiques à partir des lignes de base, a donné une forte impulsion à ces politiques.

Jusqu'au début des années 1980, les subventions profitaient surtout à des unités assez importantes dont la production allait souvent vers les marchés extérieurs. Depuis elles concernent essentiellement les sous-secteurs de la pêche artisanale et à petite échelle, notamment pour atténuer les préjudices causés par les gros bateaux qui pratiquent le chalutage de fond le long des côtes. Dans les pays de l'OCDE, les subventions accordées à la pêche (artisanale, à petite échelle, industrielle) sont bien plus importantes que dans les pays en développement. Au Sri Lanka, en Inde, au Sénégal, pour ce qui est du secteur de la capture proprement dit, non compris les installations portuaires, cela varie entre 1,5 et 3 pour cent de la valeur des débarquements. On est bien en dessous des 17 pour cent des pays de l'OCDE.

Il est clair que dans bien des pays en développement surcapacité et surexploitation ne peuvent être attribuées aux subventions. Il s'agit plutôt d'un problème d'accès à la ressource non réglementé et d'un suivisme préjudiciable des opérateurs par rapport aux demandes du marché.

Certains disent qu'il n'y a pas de bonnes subventions. Nous ne sommes pas d'accord : il y en a de bonnes, il y en a de mauvaises. Avec de bonnes subventions on peut : mieux contrôler les intrants de l'effort de pêche et les niveaux de production, promouvoir des systèmes de gestion participative, établir des droits de propriété équitables (qui tiennent suffisamment compte des caractéristiques de la pêche artisanale et à petite échelle), tendre vers des systèmes de suivi-contrôle-surveillance efficaces, transférer vers des pêcheries qui manquent de bras ou d'autres secteurs déficitaires des pêcheurs qui se bousculent dans la petite pêche côtière, contribuer à la protection des habitats, favoriser la constitution de bases de données. Il est évident que les subventions ne sont pas une fin en soi. C'est un outil parmi d'autres. Si les principes d'équité et du développement durable devenaient les critères de choix des « objectifs » publics, avec des subventions bien ciblées, bien adaptées et une mise en œuvre transparente, on disposerait d'un bon outil pour tendre vers ces objectifs.

Un cadeau du Nil

Depuis les temps anciens, le Nil a toujours eu une importance primordiale pour la production de poissons

Le philosophe grec Hérodote (485-426) a dit que l’Égypte était un cadeau du Nil. Aujourd’hui, cette phrase est toujours aussi valable. De nombreux spécialistes de l’Égypte ancienne affirment que la pêche y tenait une place importante, que le poisson était très présent dans l’alimentation. Les pâturages étant plutôt rares, il n’y avait sans doute pas abondance de bétail, mais on disposait de grandes masses d’eau. Cette configuration prédisposait à des activités de pêche dynamiques.

Le Nil, patriarche des cours d’eau africains, est le plus long fleuve du monde : 6 650 km. C’est l’élément le plus significatif de la géographie de l’Égypte, et c’est sur lui qui conditionne la productivité à la fois de la pêche et de l’agriculture. Les anciens Égyptiens l’appelaient *Ar* ou *Aur*, ce qui signifie noir.

Ce qualificatif vient sûrement des sédiments charriés par le fleuve lorsqu’il est en crue. L’Égypte est riche du bassin du Nil, de ses affluents, de lagunes intérieures, de lacs naturels, de la Méditerranée au nord et de la Mer Rouge à l’est. A tout cela est venu s’ajouter de notre temps le grand Lac Nasser, en Haute Égypte.

Tout au long de l’Histoire, le poisson du Nil a figuré en bonne place aux repas de l’Égyptien. Peut-être n’a-t-il pas toujours été apprécié par les hautes classes, mais il servait de mode de paiement, de récompense, et c’était un élément du revenu national. Comme il était lié au cycle vivifiant du fleuve, il est également entré dans la symbolique et la cosmologie des Anciens.

Sans doute y a-t-il des différences évidentes entre l’Ancien monde et nos temps modernes. Mais le Nil continue à

faire le lien entre les deux civilisations, et le poisson continue de figurer en bonne place à la table de l’Égyptien. Il représente environ 20 pour cent de la consommation nationale de protéines animales.

Le début de l’histoire de la pêche dans l’Égypte ancienne se situe vers 4 000 ans avant Jésus-Christ, avant les diverses dynasties. Les populations qui vivaient sur les bords du Nil et d’autres plans d’eau, essentiellement dans le delta, consommaient du poisson.

Ils mirent au point des instruments et des méthodes de capture dont on voit la description explicite dans des peintures tombales, des dessins, des sculptures, des papyrus, des reliques... Ces documents constituent la principale source d’information sur la période préhistorique et attestent de l’importance du poisson dans l’alimentation.

Les recherches archéologiques qui portent sur l’économie ancienne démontrent que les Égyptiens avaient une bonne connaissance pratique de leur environnement. Ils savaient tirer partie des animaux de la vallée du Nil et du désert pour assurer leur subsistance, pour fabriquer leur outillage. Ils étaient des observateurs attentifs de la nature. Pour preuve, les reproductions précises des diverses espèces de poissons du Nil et les pouvoirs symboliques ou marginaux attribués à certains poissons sur la base de leurs comportements particuliers, dûment observés.

Des poissons à l’honneur

Ainsi des mulets, ayant fait le trajet de la Méditerranée jusqu’à la première cataracte en Haute Égypte, étaient révéés comme les hérauts de Hapi, le dieu des flots, l’une des plus importantes personnifications de la fertilité.

L'habitude de couvrir des oeufs dans la bouche chez certaines espèces de *Tilapia* avait aussi été observée et on l'avait associée à la nature du dieu créateur *Atum* qui, ayant pris sa semence dans sa bouche, cracha ensuite le monde. On pense que les Egyptiens savaient aussi distinguer le *Tilapia zilli*, qui pratique nidification et garde parentale, du *tilapia* ordinaire. On croyait que le poisson-chat du Nil (*Clarias spp*), qui aime les eaux boueuses, guidait le bateau solaire lorsqu'il naviguait la nuit sur le fleuve du monde souterrain. Sur les tombes royales et de nombreux sarcophages de la Nouvelle Dynastie on voit des démons à tête de chat. Selon les ouvrages d'érudition, le poisson-chat était une manifestation vénérable de la déesse à tête de chat, *Bastet*.

Le poisson-chat du Nil préfère les habitats marécageux, peu profonds, pauvres en oxygène. L'abondance des ossements de cette espèce laisse penser que les habitants de Fayum avaient tiré le meilleur parti de ce type d'environnement qui existait autour du lac préhistorique de Qarun situé non loin de là. Le poisson-chat du Nil est un poisson assez gros qu'on peut attraper à la lance, au filet ou à la main, comme l'ont noté bon nombre d'ethnologues. Le *Lates niloticus*, par contre, a besoin d'une eau bien oxygénée et on le capture au filet ou à la ligne dans la partie plus profonde du Lac Qarum ou au milieu du fleuve.

La pêche était une activité essentiellement saisonnière qui donnait lieu à des déplacements de populations pour mieux profiter ici ou là de l'abondance de la ressource. Les crues annuelles du Nil étaient un phénomène majeur dans l'ancienne Egypte.

A la mi-juillet on observait le début des crues à Assouan, en Haute-Egypte. Dans le sud, le Nil montait et débordait normalement vers la mi-août. Les crues parvenaient aux derniers bassins tout au nord de la vallée quatre à six semaines plus tard. Lorsque le Nil se retirait, les poissons étaient prisonniers du peu d'eau qui restait et ils devenaient synonymes de fertilité, d'abondance et de vie éternelle.

Les techniques de pêche s'améliorant, les pêcheurs pouvaient capturer telle ou telle espèce. Dans les monuments funéraires on a relevé quelque vingt-trois formes de poissons différentes, ce qui ne constitue d'ailleurs pas un répertoire complet de tous les poissons du Nil.

Préparation du poisson

Le poisson se vendait frais et entier au marché, mais de grandes quantités étaient également préparées et conservées. Les tombes nous montrent le poisson saisi par la queue et reposant ventre vers le bas sur un billot ou une planche en pente. Puis avec un couteau à grande lame on pratique une incision en long et on enlève les viscères.

Le poisson est ensuite posé à plat ou suspendu pour le faire sécher, tête et colonne vertébrale souvent intactes. Le poisson le plus souvent représenté est le mullet, une espèce très prisée pour son goût ou pour ses œufs. Consommés frais ou séchés, ces œufs constituent un met de choix.

Certains poissons servaient à la nourriture des travailleurs des marais. Le poisson séché que l'on voit suspendu près des outils dans leurs abris de fortune étaient vraisemblablement consommés rapidement. Une partie des captures servait à effectuer des paiements. Les scribes enregistraient ce poisson et une partie était attribuée à divers notables. Le pêcheur pouvait troquer au marché ce qui restait en sa possession contre d'autres denrées : une miche de pain, un pot de bière pour un mullet frais, une amulette pour un plein panier de muges séchés. A en juger par les scènes tombales, le poisson était une source de protéines bon marché. Cela est avéré par des documents historiques. On sait également que le poisson d'Égypte se négociait jusqu'en Syrie.

Aujourd'hui le secteur de la pêche comprend trois volets : pêche maritime, pêche dans les eaux intérieures, aquaculture. D'après les dernières statistiques officielles (1999) publiées par la Direction générale des ressources aquatiques, la Méditerranée et la Mer Rouge totalisent dans leur partie égyptienne 2 420 km de côtes et 87 120 km² de plateau continental. Cet ensemble produit 172 343 tonnes de poisson (27 pour cent) sur un total national de 648 937 tonnes. Bateaux et engins de capture sont très variés. La flottille de pêche immatriculée se compose de 3 258 bateaux à moteur et de 36 376 bateaux à voile. Dans les pêches maritimes la majorité des bateaux à moteur sont équipés d'engins de 30 à 800 CV. Les embarcations équipées de petits moteurs travaillent généralement à la ligne ou au chalut. La flottille maritime se compose de 1 235 chalutiers et de 369 senneurs, 915 palangriers, 739 unités utilisant diverses autres techniques. Les embarcations non motorisées opèrent surtout dans les eaux intérieures. La pêche à la senne coulissante se pratique généralement la nuit avec des leurres lumineux. Les filets

font habituellement de 200 à 300 m de long et 50 m de large. Les senneurs ont un équipage de 20 à 30 personnes. Les ports de Damiette, Port-Saïd et Alexandrie représentent plus de 60 pour cent de la production méditerranéenne. Les débarquements sont constitués d'une trentaine d'espèces de poissons et crevettes. La sardine représente environ 20 pour cent des captures, puis viennent les crevettes et les crabes (11 pour cent) et le mullet (9 pour cent).

Pour les zones de pêche de la mer Rouge on distingue deux grands secteurs : le golfe de Suez, qui ne dépasse pas 100 m de profondeur et dont le fond est presque plat, et la côte de la mer Rouge qui va du sud du golfe de Suez jusqu'à la frontière avec le Soudan. En 1999 les débarquements de ces deux secteurs ont atteint 82 400 tonnes, dont la moitié pour le port d'El Attaka, dans le golfe de Suez. La production de la mer Rouge est composée de plus de trente espèces commerciales dont les principales sont : crevette et crabe, anoli, bogue, dorade, sardine, rouget de roche.

Le Lac Nasser a une superficie totale de 6 216 km². De ce vaste plan d'eau voulu par les hommes on a retiré en 1999 41 304 tonnes de poisson. Dans la région du Delta il y a des lagunes littorales qui ont une superficie totale de 200 100 hectares. La plus importante est le Lac Manzola. Il y a aussi deux dépressions littorales, à Bardawil et Port Foad, des lacs à l'intérieur des terres, et bien sûr le Nil et ses affluents. En 1999, toutes ces masses d'eau ont représenté une production de 250 319 tonnes, soit 39 pour cent des débarquements de l'ensemble du pays. Les principales espèces sont le *Tilapia (Bolti)* et la carpe.

L'aquaculture : une activité ancienne

L'élevage du poisson est une pratique ancienne en Égypte. Les premières peintures qui représentent cette activité sur les murs des tombes de Thebaine datent de 2000 ans avant Jésus-Christ. Mais comme le pays disposait d'importantes masses d'eau et qu'il était relativement peu peuplé jusqu'au début du 20^{ème} siècle, on ne voyait guère l'intérêt d'élever du poisson. Les pêches de capture suffisaient pour répondre à la demande. Au cours des cinquante

dernières années cependant, l'Égypte a connu une croissance démographique soutenue. En 1998 on dénombrait 65 millions d'habitants, et l'augmentation est estimée à 2,3 pour cent par an. La pression s'accroît fortement sur les ressources naturelles et depuis quelques années on s'intéresse donc de plus en plus à l'aquaculture.

Avrai dire cette activité connaît une expansion considérable. En 1999, la production totale des fermes aquacoles et systèmes divers (bassins aménagés et rizières) a atteint 226 275 tonnes, soit 35 pour cent de la production nationale. Les principales espèces sont le tilapia, la carpe et le mullet. On produit aussi silure (poisson-chat), bar et crevette, mais en quantité moindre. Les alevins pour le peuplement des bassins en eau douce proviennent essentiellement d'organismes publics. Pour les élevages en eau de mer on utilise des stocks sauvages prélevés et distribués par le gouvernement.

On ne dispose pas actuellement d'estimations récentes sur les niveaux de production optimale durable pour les pêcheries maritimes ou en eau douce. On convient généralement que la ressource est pleinement exploitée. Pour assurer une exploitation durable il faudrait réduire l'effort de pêche et appliquer des mesures de gestion complémentaires. Dans la plupart des pêcheries en eaux intérieures,

la qualité de l'eau se détériore sous l'effet des effluents agricoles, industriels et urbains. Dans les lacs littoraux et dans le Lac Qarun s'installe un déséquilibre entre eau douce et eau salée.

L'eau disponible pour l'aquaculture est très souvent polluée car on ne peut utiliser que des eaux usées de l'agriculture. Par ailleurs les baux ruraux portent sur des périodes courtes, ce qui empêche l'exploitant de penser sur le long terme et d'adopter les pratiques d'une aquaculture vraiment durable.

Certains pêcheurs et aquaculteurs vendent directement au public, mais le plus souvent le poisson passe par plusieurs intermédiaires avant de parvenir au consommateur. Les prix sont fixés par un comité local, par négociation directe entre vendeur et acheteur ou par la vente à la criée. Il arrive que des intermédiaires avancent de l'argent à des producteurs qui remboursent en déduisant les sommes empruntées de la valeur de la marchandise cédée à l'intermédiaire. Les marges commerciales et les commissions ne sont généralement pas très importantes.

Prix et consommation

Le commerce du poisson est essentiellement l'affaire du secteur privé. Les prix reflètent le jeu de l'offre et de la demande dans un marché libre. Il existe quelques exceptions cependant. Dans le

but de rendre accessible le poisson aux revenus les plus modestes le gouvernement applique parfois des prix contrôlés. Mais cela peut provoquer certaines distorsions. Comme on utilise alors peu de glace ou pas de glace, il arrive que la qualité du poisson soit médiocre. En matière de qualité les forces du marché, plus que la réglementation et les prix contrôlés, sont des facteurs déterminants.

Le poisson frais a traditionnellement la préférence du consommateur égyptien. La consommation annuelle par habitant est actuellement de 13,24 kg. Mais les importations augmentent, la chaîne du froid se développe et le poisson congelé est de plus en plus accepté. On sale aussi certains poissons vendus loin des sites de débarquement, la sardine et le mullet de la Méditerranée et de la mer Rouge notamment. Il existe également des établissements qui congèlent, mettent en boîte ou fument le poisson. En 1999, le pays a importé 193 000 tonnes de poissons, pour un montant de 334 millions de livres égyptiennes (88 millions de dollars). Il s'agit d'espèces à faible valeur marchande destinées à compléter la production nationale. L'Égypte exporte seulement 692 tonnes, soit une valeur de 4,1 millions de livres (1,08 million de dollars). Cela concerne des espèces à forte valeur marchande.

Pour permettre un développement harmonieux du secteur des pêches dans l'Égypte d'aujourd'hui, il faudra bien veiller à l'état de la ressource en appliquant des mesures de préservation et de gestion pertinentes, tant pour la pêche maritime que pour la pêche en eau douce. On s'inspirera pour cela des recommandations du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, dont l'Égypte est signataire. Il y a aussi des études et des enquêtes à réaliser sur l'état de la ressource. Grâce à la mariculture et à la constitution de sociétés de pêche conjointes avec des pays voisins, l'Égypte pourrait faire progresser la production nationale et donc réduire ses importations. ♣

Cet article a été écrit par Izzat Feidi (ifeidi@thewayout.net), consultant en développement des pêches, ancien responsable du Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson, Division des industries de la pêche, FAO, Rome

Ostréiculture

Femme de la côte

L'histoire d'une habitante de l'île d'Oléron, dans le sud-ouest de la France, qui a cultivé des huîtres pendant plus de soixante ans

Comme la plupart des ostréiculteurs de la baie de Marennes Oléron, la première région ostréicole d'Europe, Jeanne fait partie de l'une de ces vieilles familles du littoral qui, pendant des siècles, ont exploité les marais salants, les champs entre ces marais salants et quelques petites parcelles de vigne. Depuis le 17^{ème} siècle on n'est pas remonté plus avant dans sa généalogie ses ancêtres ont vécu là où elle se trouve aujourd'hui, dans un triangle de 4 à 5 km : c'est là tout son univers.

Jusqu'au tournant du 20^{ème} siècle, ses ancêtres ont continué à cultiver des terres qui appartenaient à de riches propriétaires. Après la Révolution française ils avaient sans doute réussi à acheter quelques lopins de terre ou de vigne, mais c'est seulement lorsque la production artisanale de sel s'est trouvée menacée par les productions plus industrialisées qui avaient cours ailleurs qu'ils ont pu acquérir les marais salants de leurs anciens propriétaires. Et c'est après la crise du phylloxéra, dans les années 1880-1890, qu'ils ont pu aussi acquérir des vignes, qui ne valaient plus grand chose, et les replanter.

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale le père de Jeanne était devenu l'un des propriétaires-exploitants les plus aisés de son village. Mais la guerre allait bouleverser son monde pour toujours. Rentré chez lui blessé, il continua quelque temps à produire du sel et du vin.

Mais peu à peu il se tourna vers ce qui devenait la seule activité primaire rentable : l'ostréiculture. Depuis longtemps les côtes européennes étaient couvertes de bancs d'huîtres. A l'origine il existait un seul gisement, du Danemark au Portugal. Dans la baie de Marennes Oléron, les gens consommaient des

huîtres depuis l'Antiquité. Lorsque les Romains envahirent cette région au premier siècle après Jésus-Christ, ils apportèrent avec eux les techniques d'affinage, et ils commencèrent à expédier des huîtres chez eux. D'après certains documents historiques, il existait déjà au 12^{ème} siècle certains types d'aménagements où l'on faisait pousser les huîtres. Au fil des siècles on se mit à consommer l'huître de plus en plus loin du littoral, dans les grandes villes de province et à Paris.

L'huître de Marennes Oléron a pour caractéristique qu'elle peut verdir, grâce à une algue appelée navicule bleue. On peut trouver mention de l'huître verte dans des documents aussi anciens que le 17^{ème} siècle, mais il se peut que le processus soit bien antérieur. Elle a d'abord été produite sur la rive gauche de la Seudre par des sauniers qui, en travaillant, avaient pu observer que l'huître verdissait naturellement. A marée basse ces pauvres gens avaient l'habitude de pratiquer la pêche à pied pour améliorer leur nourriture et leurs revenus. Ils ramassaient les huîtres collées aux rochers avec une sorte de marteau.

Comme ils passaient toute la journée dans leurs salines, ils avaient l'habitude de stocker ces huîtres dans un bassin avant de les consommer. C'est peut-être ainsi qu'ils ont découvert qu'elles pouvaient verdir, et en même temps s'affiner et acquérir plus de goût. Ils se sont donc mis à élever des huîtres dans des bassins et à creuser davantage de bassins pour élever davantage d'huîtres. Cette nouvelle ressource était pour eux un moyen de sortir de leur dépendance vis-à-vis des propriétaires des marais salants qui résidaient dans les grandes villes et s'intéressaient surtout à spéculer sur les cours du sel.

Au 18ème siècle, le développement de milliers de nouveaux bassins à huîtres provoque un conflit entre les différentes catégories sociales. Les sauniers furent mis en demeure de détruire leurs installations, en vain. Un siècle et demi plus tard, tandis que les cours du sel s'effondraient, la plupart des salines furent transformées en bassins.

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, l'activité ostréicole de la baie de Marennes Oléron n'évolua guère : à marée basse les familles pauvres envahissaient la côte pour cueillir de jeunes huîtres sur les rochers et les vendre ensuite aux sauniers.

Des pêcheurs continuaient aussi à draguer certains bancs, mais la plupart avaient été ruinés par la surexploitation depuis le 18ème siècle, ce qui avait obligé les autorités à interdire la pêche chaque année pendant les mois de la reproduction. La récolte était vendue aux producteurs installés sur les deux rives de la Seudre qui les laissaient pousser de deux à cinq ans dans leurs *claires* (bassins où l'huître s'affine et verdit).

Au début du 19ème siècle, les pêcheurs de la baie, qui avaient l'habitude de stocker leurs invendus sur la partie supérieure de la grève, constatèrent qu'ils pouvaient tout aussi bien élever leurs huîtres dans cet espace qu'on appelle l'estran. Ce fut une découverte révolutionnaire qui permit de gagner du temps : les huîtres

pouvaient grossir et devenir adultes sans passer des années en claires. A partir de là, les pêcheurs laissèrent leur production en claires pendant six mois seulement, parfois moins : juste ce qu'il faut pour que l'huître verdisse.

Mais c'est dans les années 1850 que se produisirent les changements les plus importants. Pour diverses raisons Napoléon III décida de moderniser l'activité ostréicole. Il envoya d'abord un scientifique, Victor Coste, en Italie où l'on avait conservé depuis l'Antiquité des techniques de captage du naissain. On disposait des fagots de bois dans l'eau, par exemple, pour que les larves s'y collent. Après le retour de Coste, l'empereur lança un programme de repopulation des bancs naturels à partir de ces techniques de captage et d'autres. En fait, des Français aussi avaient déjà commencé à fabriquer leurs propres collecteurs, en Bretagne par exemple. Dans un décret de 1852, l'Empereur introduisit aussi une forme de propriété privée destinée à encourager l'activité ostréicole. Quiconque en faisait la demande pouvait obtenir une concession sur le domaine public maritime.

Les débuts ont évidemment été chaotiques. Après les premiers succès vinrent les premiers échecs. Coste mourut détesté de tous. Mais peu après les pionniers qui avaient persévéré triomphèrent. Les premiers à réussir

furent les pêcheurs de la baie d'Arcachon, au sud de l'estuaire de la Gironde. Ils réussirent si bien que dans les années 1880 apparût ce qui devait être la première crise nationale de l'ostréiculture.

Histoire d'une crise

La production se vendait si bien que chaque petit espace pouvant servir à cultiver des huîtres était concédé. De plus, la nature du sol dans cette baie a toujours favorisé la production de naissain plutôt que l'engraissage. Certains pêcheurs d'Arcachon ont donc commencé à louer des parcs sur l'île d'Oléron pour élever leurs huîtres.

D'autres gens, des industriels d'autres régions de France en particulier, avaient déjà créé leur établissement sur l'île. Mais, jusque dans les années 1920, la plus grande partie du naissain n'était pas produit dans la baie de Marennes Oléron. Les sauniers de la Seudre s'étaient refusés à changer leur mode de vie.

Ils avaient continué à acheter de jeunes huîtres en Bretagne ou à Arcachon, ou même à l'embouchure de la Charente pour les engraisser ensuite dans leurs claires. Comme ils étaient isolés du continent, la plupart des ostréiculteurs d'Oléron faisaient appel aux *expéditeurs* de la Seudre pour écouler leur marchandise. Les expéditeurs de La Tremblade (la principale localité de la rive gauche) contrôlaient le marché dans les grandes

villes et ils faisaient beaucoup d'argent avec ce qu'on appelait la *Marennes*.

A Arcachon le succès de ce commerce finit par attirer trop de monde. Les expéditeurs de La Tremblade ne pouvaient affiner dans de bonnes conditions qu'une quantité limitée d'huîtres. Mais, les prix baissant, les producteurs eurent tendance à mettre davantage d'huîtres dans leurs claires pour compenser la perte de profits, au détriment de la qualité. La crise, qui avait commencé à Arcachon, se propagea à la baie de Marennes Oléron. Pendant quarante ans, on connut des hauts et des bas, jusqu'à ce qu'une épizootie vienne frapper l'huître plate indigène en 1920-22. Ce n'est qu'en 1915 et 1919 que la législation sera modifiée pour permettre à la profession de s'adapter aux circonstances.

Le père de Jeanne avait commencé à élever des huîtres en 1919. Son livre de comptes est vide jusqu'en 1922. Il avait probablement choisi des huîtres plates qui avaient crevé. En 1922, il ensemence à nouveau, cette fois avec de la Portugaise (*Crassostrea angulata*).

D'après la légende, cette espèce a été introduite accidentellement en France en 1867, par un bateau qui revenait du Portugal avec une pleine cargaison destinée à un producteur d'Arcachon. En période de pénurie, les ostréiculteurs français ont toujours importé des huîtres

d'Espagne ou du Portugal pour approvisionner leurs marchés. Le bateau rate son entrée dans la baie et le capitaine se réfugie dans l'estuaire de la Gironde. Puis, pensant que ses huîtres étaient mortes ou parce qu'il avait envie de rentrer chez lui au plus vite, il aurait jeté sa cargaison par dessus bord.

L'invasion

Mais les huîtres n'étaient pas mortes, et quelques années plus tard elles envahirent même la côte jusqu'à l'embouchure de la Loire. Ainsi, l'huître plate disparaissant, les expéditeurs de la Seudre adoptèrent l'huître creuse qu'ils avaient dénigrée jusque-là.

Au cours des années 1920, le père de Jeanne développa son affaire. Il transforma d'anciennes salines en claires, se construisit une cabane et loua de nouveaux espaces. Pendant une décennie les expéditeurs de la Seudre, qui n'étaient pas très nombreux, gagnèrent beaucoup d'argent. Mais vers 1930, avec le repli du marché sous l'effet de la crise internationale et de l'expansion de l'activité ostréicole dans la baie de

Marennes Oléron et ailleurs, l'aîné des enfants se mit à vendre lui-même la récolte et celle d'autres personnes. C'est également à cette époque que Jeanne commença à apprendre le métier. Elle avait quitté l'école à treize ans et appris la couture avant d'aider ses parents sur l'exploitation. Son père l'initia à la manœuvre de la voile et aux tâches masculines tandis que sa mère lui apprit la partie du métier dévolue aux femmes. C'est ainsi que plus tard elle pourra apprendre les gestes de l'ostréiculture à son mari qui avait une formation d'ébéniste.

Jeanne épousa Charles en 1938. Moins d'un an plus tard il partit à la guerre. Blessé sur le Front, il rentra à la maison en juillet 1940. Pendant l'occupation allemande, Jeanne et Charles travaillèrent

avec ses parents à elle tout en commençant à « acheter » leurs premières concessions. Avec le développement de ce secteur d'activité la concurrence pour l'espace s'était accrue. Les parcs acquièrent une valeur marchande qu'on appelle la « rente » et qui varie selon l'offre et la demande.

C'est seulement après la guerre qu'ils purent vraiment se lancer. Pendant une dizaine d'années ils réinvestirent la plus grande part de leurs gains dans de nouveaux parcs. « Qu'est-ce que nous allons jeter à la mer cette année ? » demandait Jeanne à son mari chaque année. Jusqu'en 1958 ils purent se

Dans la profession, on parle de cette période comme d'un Eldorado, surtout pour les ostréiculteurs de l'île d'Oléron. Comme la demande allait croissante, ceux-ci commencèrent à surexploiter leurs concessions.

constituer une belle « propriété » et gagner pas mal d'argent. Dans la profession, on parle de cette période comme d'un Eldorado, surtout pour les ostréiculteurs de l'île d'Oléron. Comme la demande allait croissante, ceux-ci commencèrent à surexploiter leurs concessions. Curieusement, tandis que la qualité des huîtres baissait, les prix continuaient à monter.

Mais les huîtres ne résistèrent pas à ce dopage de la production. En 1966, puis en 1970, deux épizooties sévirent, la deuxième donnant le coup de grâce. Heureusement, certains ostréiculteurs avaient introduit clandestinement en 1966 l'huître japonaise (*Crassostrea gigas*) qui, héroïquement, réussit à survivre.

Pour Jeanne et Charles les années 1960 furent vraiment une mauvaise passe. Pendant trois ans elle souffrit de tuberculose et Charles fut atteint d'une tumeur qui l'obligea à s'arrêter.

Leur fils Michel vint à la rescousse avec sa jeune femme et leur toute petite fille. Ils se lancèrent l'année où apparut la maladie. Michel pava les chemins avec les coquilles vides et ensemença ses parcs avec des gigas importées du Japon ou de l'île de Vancouver. Les premières huîtres

arrivèrent à maturité en dix-huit mois : les producteurs se remirent à espérer.

Au bout de deux ans l'activité était de retour à la normale. Mais déjà d'autres problèmes apparurent. Depuis 1977 le gouvernement encourageait la production nationale. Marennes Oléron souffrait désormais de la concurrence de nouveaux sites plus modernes, en Normandie et en Bretagne notamment, qui produisaient plus vite et moins cher.

Les supermarchés

Au début des années 1970, le marché tomba entre les mains de la grande distribution qui eut tendance à profiter des milliers de petits producteurs non organisés. Les ostréiculteurs de l'île d'Oléron sont parmi ceux qui ont le plus souffert du nouveau contexte.

La plupart se mirent à pratiquer la vente directe pour faire l'économie des intermédiaires. C'était là une solution à court terme. Sur les 7 000 exploitants de concessions des années 1960, il n'en reste plus qu'environ 1 200 aujourd'hui. Et on compte seulement une entrée pour quatre sorties dans la profession. La production n'est pas en baisse, mais des emplois ont disparu autour de la baie. L'ostréiculture suit la même évolution que l'agriculture : la crise a entraîné une concentration assise sur les plus grosses exploitations, qui utilisent davantage de moyens techniques et moins de main-d'œuvre. La question

qui se pose maintenant est celle de l'avenir de la baie, en termes d'emplois et d'environnement.

Michel, le fils de Jeanne, et sa femme Collette quitteront bientôt la profession... 3

Cet article a été écrit par Catherine Gouletquer (catgoulet@yahoo.fr) d'après son livre *Femme de la pêche*, publié par Geste Editions, La Crèche, France, 240 pages, 98 FF

Entre manger ou vendre sa pêche

Dans la baie de Danao, on fait ses premiers pas en matière de gestion participative de la ressource, autour de l'humble bêche-de-mer

Balas Diyut (petite plage), 30 octobre 2000, 6 h du matin. Sur le petit espace que libère la marée descendante, une quarantaine de personnes, le dos courbé, scrutent le fond encore recouvert de trente centimètres d'eau. Oscar, mon voisin, a ramassé près de deux kilos de coquillages. Dans la moitié d'entre eux l'occupant légitime, un escargot, a été remplacé par un crabe ermite. Avec une pierre, Oscar brise la coquille et s'empare du petit ermite. « Pour mon fils, dit-il. Quand la marée va remonter, il s'en servira pour appâter sa ligne ». Et il emporte à la maison le reste qui constituera avec des œufs d'oursins son petit-déjeuner.

Un peu plus loin, Ibi écarte avec précaution les sargasses, espérant surprendre un *bugalbog*, une espèce de poisson perroquet très craintif et qui sait parfaitement bien se camoufler. Avec ses gestes lents et sa petite lance à la main, elle a la grâce d'un héron. D'ailleurs on sait dans le village que pour attraper des *bugalbogs* c'est l'une des meilleures. Au moment où je décidais de ne pas la déranger, tac ! Et voilà un *bugalbog* qui se débat au bout du petit harpon. Le poisson va rejoindre les trois autres dans le seau en plastique, d'où je vois aussi dépasser, ô surprise, un gros poisson aiguille ! « Je l'ai trouvé parmi les herbes. Il a une blessure au ventre : sans doute un autre poisson. Mais il est encore frais, et je l'amène à la maison pour le casse-croûte du matin ».

Certaines sont moins chanceuses. Au bout de deux heures passées sur l'éstran, Lourdes, une habituée de la cueillette sur le récif pourtant, repart chez elle avec seulement quinze petites coquilles, un minuscule poisson papillon, deux anémones et trois bèches-de-mer. « Il y a tous ces gens qui viennent ici d'ailleurs chercher des oursins, dit-elle. Ils prennent

même ceux qui ne sont pas plus grands qu'une balle de ping-pong. Nous, nous attendons qu'ils soient au moins aussi gros que le poing ».

Aujourd'hui la critique était seulement verbale. Mais il y a quelques mois, on se lançait des pierres à propos de la bêche-de-mer qui est devenue un symbole de la mauvaise gestion de la ressource, et du dilemme suivant : faut-il la consommer en famille ou la vendre ?

Avant août 1984, la bêche-de-mer était très abondante sur le récif. Les gens du pays disaient : « Attention à ne pas glisser dessus ! ». On en ramassait plusieurs sortes pour l'autoconsommation tandis que quelques-unes se vendaient au marché municipal. Les gens amenaient du riz, des bananes ou des tubercules, le tout déjà préparé, pour manger avec ces fruits de mer.

Et voici qu'arrivent de Malaisie et de l'archipel de Sulu des pêcheurs qui remplissent leurs bateaux de bèches-de-mer pour approvisionner le marché de Hong-Kong. Les pêcheurs du pays ont protesté et le maire a pris un arrêté qui interdisait aux gens de l'extérieur de récolter ce produit. Mais les négociants sont restés et les pêcheurs du coin ont pris la relève pour leur fournir de la bêche-de-mer séchée.

Ralentissement des affaires

Au bout d'un an et demi, la plupart d'entre eux sont partis, faute de pouvoir faire des affaires. On leur offrait dix fois le prix du début mais les pêcheurs ne leur apportaient plus assez. Deux personnes du pays ont quand même continué à acheter de la bêche-de-mer, comme activité d'appoint. En 1995, le maire en interdit carrément la collecte. L'un des deux commerçants cesse alors d'acheter

La baie de Danao

Située dans la province de Misamis occidental, au nord-est de l'île de Mindanao, la baie de Danao a une superficie de 2 000 hectares. Une bonne partie dépend de la municipalité de Baliangao, mais le côté est appartient à Plaridel. C'est une baie peu profonde, avec une zone intertidale importante. Plus de la moitié est faite de mangrove, de vasières, d'herbiers, de récifs : l'un des écosystèmes les plus productifs du monde.

On dénombre 600 ménages dans les six villages du bord de mer. Cela fait en tout environ 3 500 personnes, dont un millier pratiquent une activité (pré-capture, capture, transformation, vente) liée à la pêche : 550 prennent du poisson, 450 ramassent des coquillages, 100 des oursins, 90 certaines espèces de crabes. La cueillette des coquillages est une occupation essentiellement féminine, mais sur le récif on trouve quand même 30 pour cent d'hommes. Ce sont surtout les hommes qui capturent le poisson, mais 85 femmes pratiquent aussi directement cette activité. Pour dix personnes qui exploitent les produits de la mer, quatre déclarent que c'est là leur unique source de revenus. Les autres sont aussi cultivateurs, menuisiers, petits commerçants, ouvriers agricoles.

La population est composée en grande partie de colons et de leur descendance. Ils sont arrivés là au début du 20^{ème} siècle. La plupart

venaient des îles voisines de Bohal, Cebu, et Siquijor. On peut dire que les gens de la baie de Danao sont des immigrants de la seconde et troisième génération. Il y a aussi des descendants de colons espagnols ou chinois. Ce sont eux surtout qui détiennent les leviers politiques et économiques dans la région. Le secteur industriel n'est guère représenté à Baliangao et Plaridel. Cette dernière localité participe cependant davantage à l'économie nationale parce qu'il y a là un port desservi trois fois par semaine par des bateaux de Cebu, Siquijor et Bohal. La grande route qui relie les localités de Dipolog, Pagadain et Cagayan de Oro traverse aussi la commune, ce qui favorise évidemment l'activité commerciale de Plaridel.

Baliangao et Plaridel (mais surtout Baliangao) sont essentiellement rurales : elles vivent de la noix de coco et de la pêche. Entre agriculture et pêche il n'y a pas vraiment de séparation. Celui qui cultive complète ses revenus par une activité de pêche, et vice versa. Cette agriculture est caractérisée par des relations féodales. La plupart des cocoteraies appartiennent à de gros propriétaires terriens qui pratiquent le métayage. La production est divisée en trois : deux pour le propriétaire, une pour le métayer, qui supporte aussi le coût de production.

tandis que l'autre, allié aux autorités locales, persiste malgré tout. Et les gens continuent aussi malgré tout à ramasser, à la fois pour consommer et pour le circuit d'exportation. Dans ces conditions il était prévisible que le stock de bèches-de-mer ne se reconstituerait pas.

En 1991, à la demande de quelques responsables religieux, la Pipuli Foundation, une association locale, lance un programme qui comprend la mise en place d'une zone protégée et la remise en état de la mangrove. Le périmètre de cette zone (palétuviers, herbiers et récif corallien) représentait 6 pour cent de l'estran dans la baie.

En s'inspirant de ce qui avait déjà été tenté ailleurs aux Philippines en matière de zone protégée et de gestion communautaire de la ressource, et tirant les leçons des réussites et des échecs, les

gens de la Pipuli Foundation aident les pêcheurs et les ramasseurs de coquillages à se retrouver autour d'un programme d'action.

En 1998, au début du mois d'avril, c'est une fois de plus la bèche-de-mer qui va déclencher un conflit pour l'accès à la ressource. Il s'agit cette fois de l'*Holothuria scabra*, une espèce de couleur grise très prisée. On est à un mois des élections nationales et locales. Des militants associatifs viennent de faire savoir au bureau de l'Ong que des pêcheurs du village de Tugas, dans la municipalité de Baliangao, débarquent des sacs entiers de bèches-de-mer de belle dimension. Elles proviennent à coup sûr de la zone protégée.

Alerte

Une fois informés, les gardes redoublent de vigilance. Quelques nuits plus tard, ils

Le poisson de la baie de Danao est vendu à des mareyeurs locaux qui écoulent la marchandise sur les marchés de la ville voisine de Calamba. Les espèces de bonne valeur marchande (gros crabes de mangrove, mérrou...) vont sur Manille, les bèches-de-mer partent à Zamboanga et de là sur Hong-Kong.

Baliangao est connu pour ses belles plages, et ses dirigeants actuels s'efforcent de renforcer son image de marque : ce serait la municipalité la plus calme et la plus hospitalière de la province. Son potentiel touristique pourrait sans doute être développé. Mais pour le moment, l'absence d'un véritable système d'adduction d'eau constitue un frein sérieux.

Un millier de personnes ont une activité de pêche, ce qui fait une personne à l'hectare sur l'espace intertidal. Elles exercent une forte pression sur les ressources de la baie. La plupart restent près du rivage. On trouve là 82 enclos-pièges, 70 pêcheurs qui poussent le poisson vers leurs trémails en faisant du bruit, 80 qui se servent de filets maillants calés, 30 qui pêchent de nuit au fusil à harpon, 60 qui pêchent à la ligne, 450 qui ratissent le récif en moyenne dix fois par mois, de jour ou de nuit.

A l'extérieur du récif, vers le large, la pêche est uniquement saisonnière. L'Amihan (mousson de nord-est) apporte des vents forts et de grosses vagues. Les petites embarcations non motorisées seraient bien téméraires de les affronter. De décembre à avril, même les 54

pêcheurs qui sont équipés d'un petit hors bord (4 à 16 CV) doivent rester à l'abri du récif corallien.

La destruction de la mangrove, les destructions causées par la pêche à l'explosif sur le récif, l'effort de pêche d'un nombre sans cesse croissant d'opérateurs, l'utilisation de techniques plus performantes sont autant de facteurs qui contribuent à faire chuter la production. Grâce aux informations recueillies lors de réunions organisées pour la population, et où il y avait des pêcheurs de tous âges, on a pu reconstituer les historiques de la baie. Les captures par unité d'effort des enclos-pièges et des trémails ont sérieusement baissé : on en est au tiers seulement des niveaux des années 1980.

Le poisson de la baie de Danao se vend à bon prix. Il s'agit de poisson lapin (*Siganidae*), 35 pour cent des captures, de poisson perroquet (*Scaridae*), d'encornet, de crabe bleu, de poisson chèvre (*Mullidae*)... Cela a sans doute permis de compenser dans une certaine mesure la baisse de la production. Mais il est clair que les revenus des pêcheurs ont chuté de façon significative au cours des dernières années.

En 1998, les propriétaires d'enclos-pièges gagnaient en moyenne 45 pesos par jour. C'est bien trop peu pour nourrir une famille de quatre personnes. Il faut forcément avoir une activité complémentaire.

découvrent effectivement à l'intérieur du périmètre dix-neuf personnes en train de braconner.

Ils ont pu échapper aux regards des gardes les nuits précédentes. Comme les bèches-de-mer étaient visibles à la clarté de la lune, ils opéraient sans torches. Celui qui semble être le chef menace les gardes de son *bolo* (machette) en leur demandant rudement pourquoi ils veulent jouer les héros. Heureusement les autres sont moins agressifs.

Les braconniers venaient tous d'une petite communauté. Ils n'ont pas été arrêtés mais leurs noms ont été transmis au capitaine du *barangay* (village local) qui les a convoqués le lendemain à son bureau. Ils ne se sont pas présentés, assurés probablement de la protection d'un homme politique important de la région. Pour les responsables des organisations

de pêcheurs, il paraissait évident que cette affaire de zone protégée et de bêche-de-mer prenait une tournure politique. Ils ont donc décidé d'envoyer une délégation composée de quatre femmes, pour en discuter avec le politicien impliqué. Celui-ci a rétorqué qu'il ne faisait qu'aider la population de son secteur à survivre à la sécheresse provoquée par *El Niño*. Une des femmes lui a lancé : « S'ils faisaient des choses contraires à loi, est-ce que vous continueriez à les aider ? » L'homme s'est calé dans sa chaise, l'air interloqué, silencieux. Il n'y avait rien d'autre à dire : ces femmes avaient marqué un point, leur culot avait payé.

Les braconniers se soumettent

Le lendemain le capitaine du village convoquait à nouveau les fautifs, qui se sont rendus à son bureau. Il y a eu une confrontation avec les gardes, les

responsables et le personnel du programme de gestion communautaire des ressources littorales. Ils ont dû admettre leur faute et signer l'engagement de ne plus recommencer, sinon ce serait la prison.

Les gens de l'association et les leaders des pêcheurs ont alors consacré beaucoup de temps à expliquer tous les avantages de la zone protégée et de la réglementation. L'incident avait démontré qu'il ne faut pas laisser les politiciens s'occuper seuls des conflits portant sur l'accès à la ressource, que les leaders des pêcheurs avaient un rôle essentiel à jouer. Puis il y a eu une élection municipale, et une semaine après l'entrée en fonction du nouveau maire on n'entendait plus parler de vol de bêche-de-mer dans le périmètre protégé. Les mentalités étaient en train de changer, c'était clair.

On estimait, sur la base du nombre de sacs d'holothuries de sable séchées expédiées à Zamboanga par le commerçant toujours en activité, que la valeur de la marchandise frauduleusement récoltée par ses fournisseurs représentait bien un million de pesos.

Ces gens se faisaient beaucoup d'argent : dix fois plus en une courte nuit que celui qui pêche à l'enclos-piège. Les pêcheurs savaient tout ça mais ils n'ont pas suivi le mauvais exemple. Certains disaient :

« S'ils continuent, ils vont détruire la zone protégée, et tout le monde va payer les conséquences ». Les mentalités avaient changé pour le mieux. Au début de la mise en œuvre de ce programme, s'ils avaient pu compter sur un homme politique, les gens auraient sauté sur l'occasion : ils se seraient servis en bèches-de-mer dans le périmètre protégé.

Au début de l'année 2000, les personnes qui fréquentent habituellement la plage de Balas Duyut ont l'heureuse surprise de voir apparaître sur le récif une bonne quantité de *mani-mani* (*Holothuria difficilis*), une bêche-de-mer brun-noir qui ne dépasse pas 20 cm. Pendant plusieurs mois, à marée basse, des familles entières ont trouvé là à nouveau un petit déjeuner en plein air. Mais les ramasseurs professionnels n'ont pas tardé à apparaître à leur tour. La nuit, à la lueur de leurs lampes à pétrole, ils récoltaient des kilos et des kilos qu'ils allaient vendre à leur voisin, le courtier.

Les gens de Balas Diyut ont évidemment compris le manège. S'inspirant de ce qui s'était passé dans les années 1980, certains ont réaffirmé que la bêche-de-mer qui se trouvait sur le récif en face du village devait d'abord servir à nourrir la population. La nuit suivante, ils ont interpellé à haute voix les plongeurs, leur disant de déguerpir. Quelques-uns, joignant le geste à la parole, ont commencé à lancer des pierres. Craignant pour leurs

Historique des captures des pêcheurs de la baie de Danao

Type de capture	1950 ¹	1960 ¹	1980 ¹	1997 ²
Enclos-piège (kg/jour)	25	14	3	1,3
Coquillages (litre/3 heures)		18	6	3
Bêche-de-mer (kg vif/1 heure) ³		100	100	0,5 ⁴
Etat de la mangrove	800 ha	30ha	harepousse naturelle	300 ha (90 ha de reforestation)
Facteurs aggravants pour-les enclos-pièges	début de la pêche à l'explosif	grand usage d'explosifs	grand usage d'explosifs	explosifs en période électorale

1. D'après les témoignages recueillis auprès de pêcheurs d'âges divers lors de réunions
2. D'après les enquêtes sur les captures et les images satellite de la mangrove
3. De 1950 à 1980, il s'agit d'un rendement potentiel. Des années 1960 aux années 1980, les gens ne ramassaient qu'environ une livre de bêche-de-mer quelques jours seulement dans le mois pour leur consommation familiale. Cela prenait une ou deux minutes
4. Seuls les spécialistes qui opéraient la nuit ramassaient une livre à l'heure.

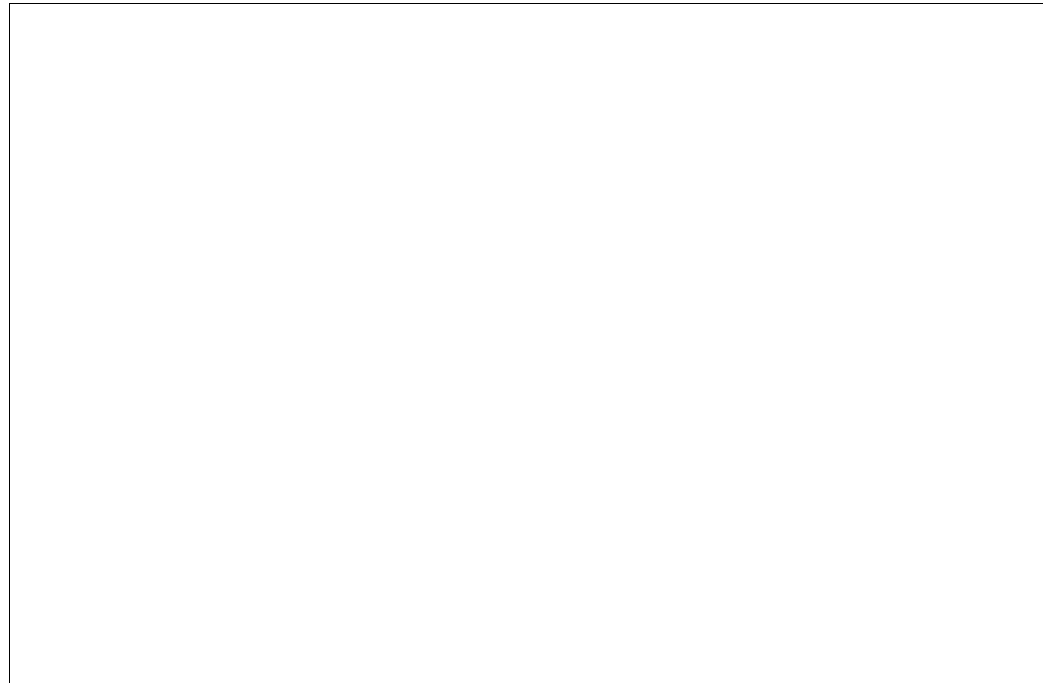
lampes à pétrole, les prédateurs ont alors vite disparu.

Les gens se réunissent

Lourdes, l'une de celles qui ont l'habitude d'aller à la cueillette sur le récif à cet endroit, raconte : « Par coïncidence il y avait une réunion communautaire de prévu dans le village où habitent ceux qui font un commerce de leur récolte de bèches-de-mer. L'un des vieux pêcheurs de notre village y est allé et il a expliqué que nous voulions préserver cette ressource pour notre propre consommation. Les autres semblaient avoir compris, mais quatre mois plus tard ils étaient de retour. On ne les a pas systématiquement repoussés, et voilà le résultat ! ». Découragée, elle nous montre sa piteuse récolte du matin.

Pour assurer une bonne gestion de la ressource, il ne suffit pas de se mettre en colère de temps en temps et de passer sur le champ à l'action. Cela exige aussi des transformations dans la façon d'exploiter la ressource et de traiter les autres personnes qui exploitent cette même

ressource. Les leaders des pêcheurs locaux et des responsables de l'association Pipuli se sont donc mis à élaborer un plan de gestion de la ressource à partir des expériences et des idées de la communauté. Ce plan prévoit des changements majeurs dans la manière d'exploiter la ressource. Tout d'abord on a accusé le régime de libre accès d'être la cause première de la situation déplorable d'aujourd'hui. Des limites s'imposent impérativement si l'on veut que les pêcheurs concernés appuient suffisamment les mesures de reconstitution de la ressource. A l'avenir, les pêcheurs qui veulent profiter des ressources de la baie devront s'inscrire et participer aux opérations de surveillance et de suivi. Deuxièmement, les enclos-pièges fixes devront respecter le maillage minimum autorisé, en échange de l'interdiction totale des systèmes pour effrayer le poisson. Il faudrait également interdire pendant deux ans la cueillette de bêche-de-mer destinée à l'exportation. Durant cette période on suivra l'évolution du stock et on élaborera un plan d'exploitation durable orienté vers la



consommation locale plutôt que vers l'exportation.

Ces mesures représenteront certainement des sacrifices pour des personnes qui ont parfois du mal à manger trois fois par jour. Malgré tout, la plupart des ramasseurs de bêche-de-mer du secteur ont accepté le texte de l'arrêté municipal conjoint de Baliangao et de Plaridel.

Consultations

Sur l'initiative des édiles locaux, ce texte a été présenté dans les six communautés qui vivent autour de la baie pour recueillir l'avis de la population. Lors de ces réunions, les pêcheurs qui n'avaient pas participé auparavant au processus, parce qu'ils n'étaient pas membres des organisations locales, ont posé beaucoup de questions : pourquoi s'inscrire, combien ça allait coûter, combien de temps passerait-on à ces opérations de surveillance, qui devra payer pour remplacer les petits maillages par des tailles supérieures ?

La plupart du temps c'était les leaders des pêcheurs qui répondaient, aidés parfois par les édiles locaux.

En août 2000, le texte avait été bien accepté par les conseillers municipaux de Plaridel, qui ont fait une déclaration pour pousser leurs collègues de Baliangao à prendre un arrêté identique. Ces derniers ont déclaré

qu'ils n'avaient rien contre, mais ils ont à plusieurs reprises retardé leur décision.

Maintenant les responsables des pêcheurs réfléchissent à la prochaine étape. On a déjà fait un bon bout de chemin pour changer la façon d'exploiter et de gérer la ressource de la baie de Danao. On espère que cela fera tâche d'huile, que d'autres secteurs seront intéressés, qu'à Balas Diyut les petits pêcheurs et les ramasseurs de coquillages s'inspireront de tout cela pour résoudre leurs problèmes de manière plus raisonnée. 3

Cet article a été écrit par Arjan Heinen (aheinen@ozamiz.com), conseiller SNV auprès de Pipuli Foundation Inc (www.ozamiz.com/earthcalls), avec la collaboration de Cornelia Quist pour le contenu (cornelie.quist@wolmail.nl)

Fini l'anonymat !

Le Conseil pastoral des pêcheurs a certainement contribué à faire évoluer les politiques

Le Conseil pastoral des pêcheurs (CPP) est une organisation proche de l'Eglise catholique. Du 17 au 19 novembre 2000, au village de Lagoa Seca, Etat de Paraíba, des célébrations ont marqué son trentième anniversaire, et un certain nombre de personnes ont, à cette occasion, rappelé divers aspects de l'histoire du mouvement. Depuis le début, le CPP a apporté un appui très significatif aux pêcheurs brésiliens et a certainement contribué à faire évoluer les politiques sur plusieurs points. Aujourd'hui il y a dans ce pays un bon nombre de *colônias* qui sont dirigées par des pêcheurs et autres travailleurs de la pêche. La *colônia de Pescadore* est le nom traditionnel de l'organisation des pêcheurs du Brésil au niveau des municipalités et des districts.

Bernardo Siry, l'actuel coordinateur national du CPP, raconte qu'au départ il y avait dans ce mouvement des pêcheurs, des prêtres, des religieuses et divers autres sympathisants. Les choses ont commencé sur les plages d'Olinda, près de Récif, la capitale de l'Etat de Pernambuco. Au cœur du mouvement, il y avait le travail d'un prêtre franciscain, Alfredo Schnuetgen, dont se souviennent bon nombre de groupes, surtout dans le nord-est.

Bientôt le mouvement sort de son cadre local et se développe rapidement dans d'autres régions du Pernambuco et au-delà. Lors des célébrations, Luiz Geraldo Silva, professeur à l'Université de Paraná, notait qu'il y a une trentaine d'années, deux trajectoires se sont croisées : celle du CPP, celle des organisations de pêcheurs. Depuis leur histoire est liée.

Bernardo Siry parle avec nostalgie des aventures initiales d'Alfredo, le prêtre qui « ne voulait pas rester enfermé dans une

paroisse mais souhaitait rencontrer les gens ». Arpentant les plages d'Olinda, Alfredo observait les pêcheurs et constatait combien ils étaient délaissés, isolés, soumis aux commerçants. Il a alors commencé son travail auprès de deux communautés d'Olinda. Au début, ce n'était pas du tout facile de leur faire prendre vraiment conscience de leurs conditions de vie.

Après un certain nombre de réunions avec ces gens d'Olinda naissait « Les pêcheurs chrétiens » qui a lancé le bulletin d'information *O leme*, c'est-à-dire « le gouvernail ». L'un des gros problèmes dont il traitait était celui des intermédiaires. Toinho, un pêcheur qui a participé aux premières heures du mouvement, rappelle que ces gens possédaient les bateaux et les engins, et ils obligeaient les pêcheurs à passer aussi par eux pour vendre leur production. Bientôt les débats d'Alfredo ont suscité un certain intérêt pour une véritable organisation de pêcheurs. Pour acquérir de l'équipement de pêche, certains ont constitué dans le cadre des *colônias* des groupements qui seront à l'origine des coopératives.

Ces premières expériences ont fait tache d'huile et ont bientôt concerné les autres plages du Pernambuco et les Etats voisins. Des groupes d'alphabétisation pour les pêcheurs et leurs familles ont également été organisés. Le bulletin *O Leme* améliorait sa diffusion tandis que *La voix des pêcheurs*, une radio, commençait à attirer des auditeurs dans le Nord-Est.

Une structure autonome

En 1994, la Conférence nationale de l'Episcopat brésilien (région du Nord-Est) reconnaît officiellement Les pêcheurs chrétiens. Deux ans plus tard, cette structure est déclarée « pastorale d'intérêt national » et prend le nom de Conseil



Brésil



pastoral des pêcheurs, avec son siège à Récif. A partir de 1978, elle devient autonome, tient son assemblée générale et organise des réunions pour assurer une coordination nationale.

Les pêcheurs s'interrogent : faut-il que le CPP évolue vers un mouvement plus professionnel ou reste une structure pastorale à leur service ? Cela donne lieu à de nombreux débats, et finalement on opte pour la seconde alternative.

Aujourd'hui le CPP regroupe des religieux et des laïcs, il participe aux manifestations religieuses et culturelles des communautés et s'implique aussi dans la défense des droits des pêcheurs. Les pêcheurs n'apparaissent plus comme des travailleurs soumis aux commerçants, aux militaires, aux politiciens. Ils sont de plus en plus nombreux à militer dans les colônias. Tout cela a fait qu'il s'agit désormais d'un mouvement national.

Aujourd'hui, le rôle des femmes constitue l'une des préoccupations importantes du Conseil pastoral des pêcheurs. Dès 1974, il a apporté un appui aux *pescadeiras* (femmes qui ont une activité de pêche) qui s'organisaient. On le voit bien dans les premiers numéros de *O Leme*, dont certains exemplaires étaient exposés à la réunion qui marquait le trentième anniversaire. A cette occasion, Bernardo a parlé de sœur Nilza qui, dans les années 1970, a montré la voie dans son travail avec un groupe de femmes d'Itapissuma, au Pernambuco. C'est là que, pour la première fois au Brésil, une femme a présidé une colônia.

Le président de la colônia des pêcheurs de Remanso, dans l'Etat de Bahia, a dit : « Les pêcheurs ne savaient pas qu'ils avaient quelqu'un qui pouvait faire quelque chose pour eux ». Et le manque d'organisation ne facilitait pas les choses.

Actuellement, grâce à l'appui du CPP, à certaines paroisses et à certains diocèses qui accordent une attention prioritaire à la cause des pêcheurs, quatre colônias de la région de Sobradinho sont dirigées par des pêcheurs. « Aujourd'hui un pêcheur peut s'asseoir à une table et parler à n'importe qui, même avec le chef de ce pays », ajoute le président.

Divino Alves, autre leader de la profession, témoigne dans le même sens : « Les pêcheurs se considèrent maintenant comme une catégorie de travailleurs parmi d'autres, qui a ses problèmes spécifiques. Le Conseil pastoral a fait prendre conscience aux pêcheurs qu'ils étaient aussi des citoyens avec des droits, qu'ils avaient leur dignité.

Toinho, qui préside la colônia de Penedo, dans la région du fleuve So Francisco, rappelle l'appui reçu du Centre Josué de Castro et d'un technicien de SUDEPE, l'ancien institut des pêches. En ce temps-là on était surveillés par les militaires qui dirigeaient le pays : tout rassemblement de travailleurs était considéré comme suspect. La tâche entreprise par le CPP portait ses fruits. Un pêcheur est élu président de la Confédération nationale. Bientôt, sous l'impulsion de Dario, un technicien des pêches qui est venu à Olinda en 1986, les pêcheurs réclament d'être reconnus officiellement dans les nouvelles institutions. C'est ainsi que les pêcheurs ont participé, à Brasilia où se trouve le siège du gouvernement fédéral et du Congrès national, à un séminaire en compagnie de députés et de sénateurs engagés dans le processus constitutionnel.

Un groupe de responsables des pêcheurs, appuyé par des spécialistes, est alors chargé de maintenir des contacts avec l'Assemblée constituante à Brasilia. Toinho rappelle à ceux qui participaient à la célébration de l'anniversaire que MONAPE, l'organisation nationale de la pêche, est issu de ces premières discussions. Et il ajoute : « Les pêcheurs continuent à se battre. D'ailleurs ça n'a jamais été facile ».

En 1986, un Mouvement pour la Constitution est lancé afin de faire connaître à l'Assemblée constituante les points de vue, les intérêts et les propositions des pêcheurs. Ricardo Campos, juriste et militant de longue date du CPP, fait remarquer qu'il y a seulement vingt ans, c'était les militaires qui imposaient leur loi dans les colônias.

Régime autoritaire

Le Mouvement pour la Constitution a cherché à lutter contre l'inscription obligatoire des pêcheurs à la colônia, contre l'interventionnisme de l'Etat qui se

traduisait par des règles promulguées par le ministre de l'agriculture. C'est le ministre, par exemple, qui désignait le président de la Confédération nationale des pêcheurs.

René Schärer, de Prainha do Canto Verde, membre de l'Instituto Terramar, une Ong établie dans le Ceará, a mis en évidence les aspects à la fois positifs et négatifs de l'histoire des pêcheurs. Parmi les aspects positifs, les cours de formation pour les responsables. « Les leaders actuels du Ceará sont sortis de l'école du Conseil pastoral des pêcheurs », dit-il.

Les formations qu'offre aujourd'hui l'Instituto Terramar s'inspirent toujours de ces premiers programmes. Côté négatif : le manque d'efficacité dans le fonctionnement de bon nombre de colônias. René Schärer pense qu'il reste à entreprendre un débat plus large sur la gestion des pêches.

A cette trentième Assemblée du CPP on a pu voir les affiches qui rappelaient les séminaires et divers événements qui ont eu lieu au cours de cette période, sur le plan local et à l'échelle nationale.

On a pu voir un exemplaire du bulletin *Pêcher et lutter*, qui avait été publié par MONAPE, et un exemplaire de la *Lettre sur les droits fondamentaux des pêcheurs artisans dans le monde* qui parlait notamment du

droit des femmes à participer aux activités de pêches et aux organisations de pêcheurs.

Le professeur Luiz Geraldo da Silva, un historien qui a travaillé au CPP de 1986 à 1990 et qui est l'auteur de *Les pêcheurs dans l'histoire du Brésil*, a dit aux participants que les premiers habitants du pays utilisaient les marais, les fleuves et rivières et la mer. Avec l'arrivée des Portugais, et surtout à partir du 18ème siècle, on a fait travailler des esclaves dans les pêcheries. Leur prix variait suivant leur savoir-faire, leur spécialité : pêcheurs de crevettes, ramasseurs de coquillages, fabricants d'embarcations...

Toujours selon Geraldo, depuis le 18ème siècle on trouvait des intermédiaires sur les plages. Ils possédaient des enclos-pièges, des filets, des cocoteraies. Les pêcheurs devaient payer pour avoir le droit de construire un abri de feuillage pour leur embarcation et leur matériel. Leur liberté était limitée car ils étaient liés à ces intermédiaires.

La Marine recrute

Au 19ème siècle, l'Etat s'est aperçu que le pêcheur pouvait constituer « un type idéal de serviteur pour la Marine ». Après 1840, elle a commencé à créer des « Districts de pêche » le long de la côte brésilienne afin de recruter des équipages pour ses navires. Les pêcheurs, tout comme d'autres catégories de navigateurs,

devaient en principe s'inscrire dans les districts. Ces marins, que l'on considérait pourtant comme les premières sentinelles de la nation, ont dû subir des répressions et quitter familles et communautés sous la contrainte. Vers 1919, la Marine lance une autre mission militaire : la création de *colônias* de pêcheurs tout le long de la côte, et toujours dans le but de trouver des recrues pour les navires de guerre.

En ce temps-là, les pêcheurs, hommes et femmes, n'avaient aucun statut, malgré leur rôle essentiel dans la production de nourriture, et dans l'enrichissement de diverses catégories d'intermédiaires. Mais, avec le temps, leur situation s'est mise à évoluer sous l'effet des stratégies qui étaient mises en œuvre : luttes pour faire adopter des politiques publiques éclairées et des programmes de développement pertinents, exploitation rationnelle des ressources aquatiques, reconnaissance du rôle des femmes dans la pêche. Maintenant les pêcheurs ne se battent plus seulement pour leur survie et pour enfin s'organiser. Ils réclament leur part de dignité et de reconnaissance par la société. Ils veulent des infrastructures et du matériel, une protection de l'environnement, une juste représentation de leurs intérêts dans l'arène politique, des possibilités de formation professionnelle, des droits sociaux... ¶

Brésil

Cet article a été écrit par Maria Cristina Maneshy (crismane@terra.com.br), professeur à l'Université fédérale de Pará, Belem, Brésil

Pêcheries de la mer du Nord

Ca suffit comme ça !

Pour protester contre la fermeture d'une bonne partie de la mer du Nord, les pêcheurs hollandais ont bloqué le port de Rotterdam, le plus important du monde

« Cette décision n'est pas démocratique. Combien de temps allons-nous pouvoir tenir avec ce genre de politique. Faudra-t-il bientôt entrer dans les musées pour voir des pêcheurs ? »

Ces paroles, où se mêlent à la fois indignation et désespoir, ont été prononcées au cours d'une réunion tenue après que la Commission Pêche de l'Union européenne ait décidé de fermer un secteur important de la mer du Nord de la mi-février jusqu'à fin mai. Une bonne partie de ce secteur est située le long des côtes des Pays-Bas, où se trouvent évidemment les principaux lieux de pêche des pêcheurs hollandais. Pour les populations de pêcheurs, c'est là un bien mauvais coup, car récemment on leur avait déjà imposé une forte réduction de leurs quotas de plie et de sole qui sont les principales espèces cibles. « Avec tout ça, se plaint une femme, nos revenus annuels vont baisser de 25 pour cent. Et pour nous, les femmes, ce sera très dur parce que c'est nous qui gérons le ménage. Ils ne nous ont pas donné un temps d'adaptation pour faire face à une telle chute, alors que nos dépenses fixes continuent comme avant ».

Les mesures d'urgence prises par la Commission Pêche de l'UE s'expliquent par l'état critique des stocks de cabillaud. Les biologistes, les pêcheurs et les décideurs sont tous d'accord : il faut agir sans tarder pour que ces stocks puissent se reconstituer. Des consultations avaient déjà eu lieu entre la Commission, les décideurs et des représentants des organisations de pêcheurs des pays membres de l'UE. L'entreprise n'était pas aisée car il y avait toutes sortes d'intérêts en jeu, et chacun avait son idée en matière de réglementation. L'autre aspect important c'était l'accord UE-Norvège sur le partage du cabillaud. La décision a été

donc prise sur des considérations essentiellement politiques, et les pêcheurs ont le sentiment d'être des victimes.

Ils rétorquent, premièrement, que la décision ne permettra pas de reconstituer, comme certains l'espèrent, les stocks de cabillaud car la zone de fermeture qui a été prévue n'est pas vraiment un secteur à cabillaud, ce que confirment d'ailleurs les biologistes. Deuxièmement, aux Pays-Bas il ne reste plus que très peu de gens à pêcher le cabillaud. Ici on exploite surtout le poisson plat (plie, sole) et la crevette.

On a attribué aux Pays-Bas seulement 10 pour cent du TAC (total admissible des captures) de cabillaud : 5 pour cent représentant la production des pêcheurs de cabillaud proprement dit, 5 pour cent étant des prises accessoires de pêcheurs de poissons plats. Les pêcheurs hollandais ne comprennent pas pourquoi ils devraient être les principales victimes de la mesure qui a été prise. Et ils n'admettent pas qu'on laisse entrer dans la zone de fermeture les bateaux qui approvisionnent les fabriques de farines de poisson. Ce type d'opérations est pourtant généralement considéré comme très destructeur.

Troisièmement, ils mettent en garde contre les effets indésirables que pourrait avoir cette mesure : pression accrue sur les lieux de pêche situés en dehors du périmètre interdit, surpêche, conflits pour l'accès à la ressource entre pêcheurs, etc.

Contre-propositions

Face à la décision soudaine de la Commission Pêche, les deux organisations professionnelles des pêcheurs hollandais n'ont pu que demander une entrevue à la ministre d'Etat chargée de la pêche afin d'exprimer leur mécontentement et lui demander

d'intervenir auprès de la Commission pour qu'on considère une autre approche : interdire la pêche au cabillaud dans l'ensemble de la mer du Nord pendant la période de frai. Ce serait là une mesure plus efficace et plus juste, pour ce qui est de partager la facture.

Le Réseau Femmes de la pêche des Pays-Bas a aussitôt écrit une lettre à Madame la ministre pour appuyer cette démarche et pour lui exposer les problèmes que connaissent actuellement les familles de pêcheurs : « Nous voulons défendre les intérêts de nos familles. Si la situation actuelle persiste, nous ne pourrions pas continuer : il faudra trouver du travail à terre. Cette perspective ne nous réjouit pas, et nous ne voulons pas croire que c'est ce que cherchent nos décideurs ».

Les femmes du Réseau ont également fait parvenir des courriers aux parlementaires et aux médias, ce qui a permis de mobiliser de nombreux appuis. La ministre d'Etat chargée de la pêche est allée rencontrer la Commission Pêche de l'UE pour soutenir la contre-proposition des professionnels hollandais, sans succès malheureusement.

Pour trouver des appuis, les organisations de pêcheurs hollandais ont pris contact avec d'autres organisations de la profession en Europe. Cette démarche a également été infructueuse : il y a très peu de solidarité dans le monde de la pêche en

Europe. Chacun essaie de tirer son épingle du jeu via son ministre des pêches sans tenir compte des intérêts des autres populations de pêcheurs. C'est ainsi que les Etats membres de l'UE qui n'ont pas de bateaux en mer du Nord, ont soutenu la décision de la Commission Pêche, qui va être lourde de conséquences pour l'avenir des communautés de la mer du Nord.

« Nous les pêcheurs, du nord jusqu'au sud, nous avons beaucoup parlé entre nous sur la radio ces jours-ci. Nous sommes surpris et déçus qu'on ait décidé de fermer une partie de la mer du Nord sans examiner d'autres solutions qui auraient été meilleures. Nous allons certainement subir une forte baisse de nos revenus alors que nos coûts vont augmenter puisqu'il faudra quitter les secteurs habituels et aller chercher plus loin. Notre seul espoir c'est de pouvoir bénéficier de compensations financières. Sinon il faudra bien passer à l'action ! » Ce passage extrait d'un fax envoyé par un pêcheur au journal national de la pêche, résume bien l'état d'esprit des professionnels à ce moment-là.

Réactions

Les organisations de pêcheurs ont alors réuni d'urgence leurs adhérents à travers tout le pays pour prendre la température et voir ce qu'il convenait de faire. Pour bon nombre de pêcheurs, surtout les plus jeunes, les mesures d'urgence imposées par la Commission marquaient une

La flottille de cotres

Les cotres constituent la plus grande flottille « traditionnelle » des Pays-Bas. En 1999 elle était composée de 399 unités : 56 pour cent de petite dimension (moins de 300 cv) et 44 pour cent de dimension moyenne (301-2000 cv). La plupart (80 pour cent) ont plus de dix ans.

Le plus souvent (84 pour cent des cas), les entreprises exploitent un seul bateau. Ce sont essentiellement des affaires familiales qui se transmettent d'une génération à l'autre. Les chiffres officiels donnent 1 815 emplois, mais il est fréquent que des membres de la famille viennent aussi donner un coup de main. L'équipage est rémunéré à la part, ce qui veut dire qu'il n'existe pas vraiment une relation employeur-employé. On trouve ces cotres surtout au nord et au sud-ouest du pays.

Curieusement, la principale localité de pêcheurs, Urk, est situé au centre du pays. C'était autrefois une île du Zuiderzee. Après la construction des digues, l'assèchement et divers autres aménagements, Urk s'est retrouvé dans les terres. Mais 80 pour cent de sa population vit toujours du secteur de la pêche, si l'on compte aussi la transformation et la commercialisation.

Les cotres travaillent surtout au chalut (à perche ou à panneaux divergents), et les principales espèces ciblées sont la sole, la plie et la crevette. Il y avait aussi le cabillaud, mais actuellement on ne trouve pratiquement plus personne à faire la pêche au cabillaud dans

notre pays. La production est destinée entièrement à la consommation humaine et écoulee essentiellement dans le sud de l'Europe.

Depuis l'introduction de la Politique commune des pêches (PCP) et le système des TAC (total admissible des captures), la flotte hollandaise a été confrontée à la surcapacité de capture. Pour contrôler et réduire la flottille des cotres, les mesures de gestion suivantes ont été prises : système de quotas (QIT) avec huit groupes de gestion, vente obligatoire sous criée, licences (pour les bateaux et la zone des 12 milles), réglementation des engins de capture (capacité, maillage), jours en mer limités (177), sortie de flotte.

Les cours du poisson aux Pays-Bas tiennent bien et le secteur de la pêche est actuellement en bonne santé économique. Mais il est certain qu'avec l'augmentation des coûts de fonctionnement et la réduction des quotas, il y a dans cette flottille de plus en plus d'entreprises qui n'arrivent plus à équilibrer leurs comptes et qui finissent par opter pour une sortie de flotte.

Tout cela a fait que le nombre de bateaux a chuté de 45 pour cent depuis 1987 et celui des marins de 40 pour cent. Au cours des deux dernières semaines, douze autres cotres ont fait savoir qu'ils désarmaient pour de bon. Dans le lot se trouvent les deux derniers pêcheurs de cabillaud à plein temps.

limite : il fallait réagir par des « actions dures ». Les temps sont difficiles pour les jeunes car les coûts d'investissement ont énormément augmenté tandis que la valeur des bateaux et des quotas baisse. Certains disent que leurs rentrées vont chuter de 60 à 70 pour cent du fait de la fermeture de leurs zones de pêche. Les pêcheurs sont très critiques vis à vis de la politique imposée par l'UE : « Les gestionnaires européens ne pensent qu'en termes de règlements et de restrictions, et il en arrive tous les jours. Ça fait un tas énorme, et il faut aller à l'université maintenant pour s'y retrouver ! A quoi donc servent toutes ces choses ? Les pêcheurs sont moins nombreux, leurs revenus baissent, et pourtant les stocks ne sont guère en meilleur état. Ces réductions de quotas ont eu pour seul résultat de

développer le marché noir du poisson et bien d'autres pratiques indésirables ».

Les gens étaient très remontés, mais les responsables mettaient en garde contre des façons de faire qui pourraient entamer le capital de sympathie vis-à-vis des pêcheurs parmi le public. Par le passé, les pêcheurs ont souvent eu mauvaise presse, en partie à cause de la mauvaise image de marque véhiculée par certains mouvements écologistes qui ont la faveur du public, en partie à cause de leur propre attitude, de leurs médiocres performances en matière de relations publiques.

Ceci dit, les pêcheurs trouvaient que tous ces bateaux garde-côtes, ces hélicoptères et ces avions déployés pour surveiller la zone interdite avaient quelque chose de



provoquant : l'Etat entrant en guerre contre les pêcheurs, des gens à qui on ne peut faire confiance ! Un bateau qui n'avait pas respecté les limites du périmètre protégé a eu droit à une amende exorbitante de 30 000 livres sterling. Lorsque la ministre d'Etat chargée de la pêche a également refusé de discuter de compensations et d'autres façons de procéder, les leaders des organisations professionnelles ont perdu le contrôle de leurs troupes.

Le 1er mars, les pêcheurs ont spontanément décidé de bloquer les principaux ports du pays. Ils étaient bientôt presque tous dans le coup : les responsables ne pouvaient plus rester sur leur réserve. L'action portait ses fruits, surtout parce que les pêcheurs avaient réussi à bloquer l'accès de Rotterdam, le plus grand port du monde. Pendant la nuit, les leaders des deux organisations de pêcheurs sont parvenus à un accord avec leur ministre sur la question de l'indemnisation suite à la fermeture de la zone, et les barrages ont aussitôt été levés.

Toucher une indemnité ce n'est évidemment pas une solution. Le bon côté de la chose c'est que cette population de pêcheurs, habituellement divisée, s'est trouvée unie dans l'action. Les deux structures ont poussé à la roue ensemble pendant un bon moment. Et toutes ces discussions lors de réunions à terre et sur la radio en mer ont eu un effet très positif.

Les pêcheurs ont pris conscience qu'ils doivent désormais s'impliquer davantage sur ce problème de gestion de la mer du Nord s'ils veulent faire durer leurs entreprises familiales. Un certain nombre de jeunes ont créé un groupe d'action qui devra élaborer avec les deux organisations professionnelles des propositions pour une reconstitution de la ressource en mer du Nord. Le résultat sera ensuite soumis au gouvernement. Il s'agit de protéger l'environnement marin de façon à ce que l'entreprise de pêche puisse fonctionner sur des bases saines et durables. Les pêcheurs hollandais sont des entrepreneurs qui considèrent aussi leur métier comme un mode de vie spécifique qui leur permet de baigner dans la nature.

Autre aspect important : les pêcheurs ont réussi à capter l'attention du public. Maintenant ils doivent bien faire attention pour la conserver de manière positive. Aux Pays-Bas, entre le monde des pêcheurs et le reste de la société il existe généralement un déficit de communication. L'une des explications plausibles est que cette population a fortement diminué au cours du 20ème siècle. Il reste de petites communautés bien organisées mais plutôt fermées. Ce dernier trait constitue une force, qui leur permet de conserver une relative autonomie, et une faiblesse car le soutien d'autres éléments de la société leur est indispensable pour continuer à exister. Et il est infiniment regrettable qu'il faille

Les derniers pêcheurs de cabillaud

Jaap Tuip, leader des pêcheurs de poisson rond (cabillaud), vice-président de l'Union des pêcheurs hollandais, ne voit plus d'avenir pour son cotre, immatriculé VD 19, construit en 1971, dernière unité à cibler le poisson rond à temps plein, ou le UK 7, qui fait équipe avec le VD 19. Aux Pays-Bas on travaille traditionnellement en bœuf pour pêcher le cabillaud. Ces deux unités ont entrepris les démarches pour une sortie de flotte. La cause principale est cette zone de fermeture de la pêche en mer du Nord décidée par l'UE.

« Normalement, dit Tuip, nous faisons de belles marées à cette époque de l'année à l'intérieur du Brown Bench et ensuite en direction de German Bight. Mais ces secteurs sont désormais interdits. Les petits bateaux ne peuvent pas aller plus loin ».

Et il y a aussi le problème de la réduction du quota de cabillaud, moins de 50 pour cent cette année. Louer un quota complémentaire, ça revient trop cher. On trouve sans doute du merlan, un autre poisson rond, mais les pêcheurs de cabillaud ne possèdent pas de quota pour cette espèce. En 1998 et 1999, VD 19 et UK 7 ont fait ensemble de très bonnes pêches. « Mais aujourd'hui, se lamente Tuip, on n'en tirerait même pas un centime ». Alors il va s'arrêter de pêcher, mais son collègue Van de Berg a l'intention de chercher un autre bateau. « Nous voulons quelque chose de polyvalent car de nos jours il faut pouvoir passer facilement d'un engin de capture à l'autre ».

(in *Visserij Nieuws*, 23 février 2001)

deux organisations professionnelles différentes pour représenter une si petite population de pêcheurs.

Respecter les intérêts de chacun

Les responsables de l'Union européenne devraient assurément apprendre à gérer ce vaste domaine en respectant la diversité des uns et des autres de sorte que chaque citoyen puisse conserver sa dignité. Jusqu'à présent, pour ce qui est de la gestion des pêches, les pêcheurs sont souvent considérés comme des gêneurs plutôt que comme des partenaires. Cela n'est pas sans avoir des conséquences fâcheuses. Ceci dit, il serait bon aussi que les communautés de pêcheurs de l'UE changent de comportement. Il y a chez elles un certain aveuglement et une forte tendance au repli sur soi. Espérons que les leaders de leurs deux organisations s'efforceront de se voir plus souvent au niveau européen et de travailler ensemble pour préserver la ressource et les communautés qui en vivent. ♣

Cet article a été écrit par Cornelia Quist (cornelie.quist@wolmail.nl), membre de l'ICSF et contact pour le Women in Fisheries Network aux Pays-Bas

Avant que n'éclate la dernière bulle...

Préoccupé par l'amenuisement des stocks, pour l'esturgeon notamment, le gouvernement lance un programme de relance de la pêche

Pour tenter de dynamiser ce secteur en proie au marasme et pour protéger les eaux nationales des braconniers en tous genres, les autorités prévoient la création d'un organisme public national chargé spécifiquement de protéger et de reconstituer les stocks naturels de poissons à travers tout le territoire.

Les négociants russes et occidentaux d'œufs noirs d'esturgeon qui opèrent dans la légalité s'inquiètent de l'étendue du marché noir sur ce produit. Eux aussi seraient bien contents qu'on se débarrasse du braconnage et des circuits de contrebande. D'après la Commission nationale des pêches, les exportations en fraude de caviar représenteraient un manque à gagner annuel de 300 à 500 millions de dollars pour le Trésor public.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le secteur des pêches a plongé dans une crise majeure. L'ensemble de la filière, des bateaux aux usines de transformation, est obsolète : on peut dire qu'elle est aux deux tiers sérieusement déclassée. C'est devenu un fardeau pour le budget de l'Etat. On a compris que le gouvernement avait bien l'intention de restructurer ces activités lorsque, à la fin du mois d'avril 1999, le premier ministre Yevgeny Primakov a déclaré que la pêche était « l'un des secteurs les plus désorganisés de l'économie nationale ». Selon les données fournies par l'Association des producteurs et exportateurs de poissons, la production totale du pays ne représenterait plus que le tiers des tonnages enregistrés en 1990. On tourne actuellement autour de 2,6 millions de tonnes par an.

Le directeur du Service fédéral des garde-côtes, Konstantin Totsky, a dit que la pêche illégale dans la partie russe du

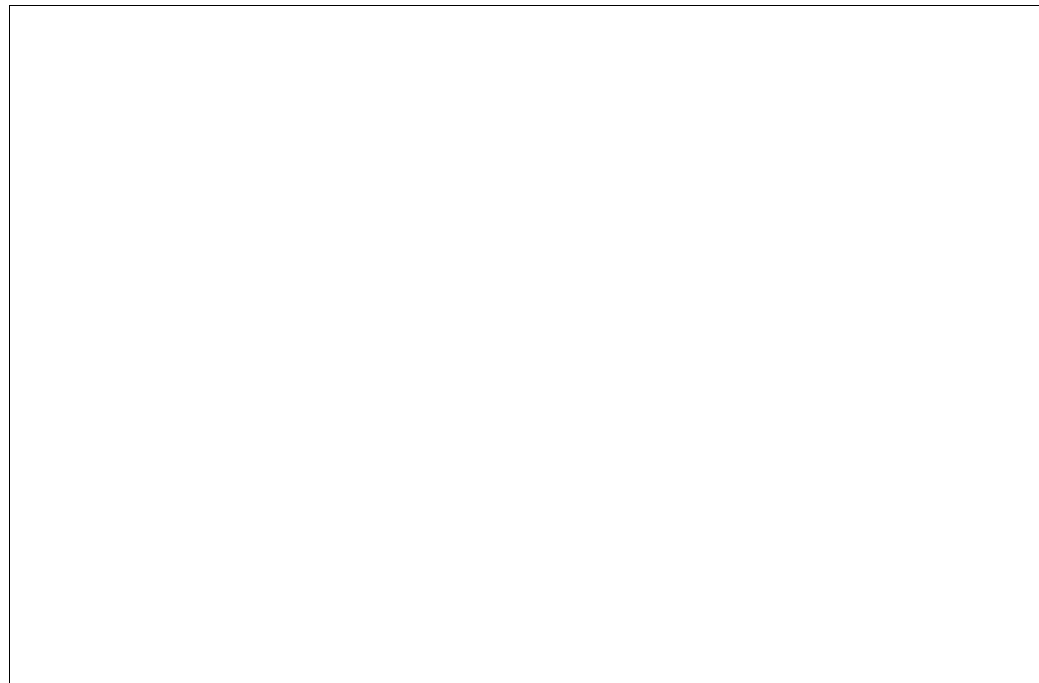
Nord-Pacifique a récemment augmenté de façon significative. Des bateaux japonais, sud-coréens, chinois, polonais profitent de ce que les Russes pêchent maintenant moins de poisson. Cette année les garde-côtes ont déjà arrêté 220 bateaux qui opéraient sans licence au large des côtes extrême-orientales. C'était, pour un tiers d'entre eux, des bateaux étrangers.

Pour ce qui concerne les stocks du Pacifique, il reste malgré tout de l'espoir. Ce n'est plus le cas pour l'esturgeon de la Mer Caspienne, le poisson le plus rentable du pays. L'esturgeon est en voie d'extinction parce qu'il donne lieu à un braconnage massif contrôlé par la mafia qui fait main basse sur le caviar. La production d'esturgeon et de ses œufs noirs a enregistré une baisse dramatique. Dans les années 1980, l'usine d'Astrakan (devenue Russkaya Ikra) conditionnait 1 300 tonnes de caviar chaque année, surtout pour l'exportation. Cela représentait environ 350 millions de dollars. Au début de la dernière décennie on sortait plus de 100 000 tonnes d'esturgeons de la Mer Caspienne, ce qui faisait 1 500 tonnes de caviar. Les choses se sont progressivement dégradées, à tel point que l'an dernier on est arrivé à seulement 150 tonnes de caviar, à 1 000 tonnes d'esturgeon pour la Caspienne.

Manque de cohérence

En Russie, l'exploitation raisonnée des ressources ichtyiques n'est pas une notion bien ancrée. Le directeur du Centre de recherches halieutiques, Lev Bucharov, se lamente qu'on exploite à l'excès certaines espèces, l'esturgeon par exemple, alors que d'autres ne sont pas du tout exploitées.

La Turquie, qui n'a aucun accès sur la mer Caspienne, est maintenant le deuxième exportateur mondial de caviar. En 1998,



elle en a exporté 120 tonnes, qui provenaient du Dagestan et de l'Azerbaïdjan.

Le marché noir florissant, l'incapacité d'harmoniser effort de pêche et ressource disponible, les incursions de bateaux étrangers dans les eaux nationales sont en train de faire couler le secteur des pêches. Avec du matériel et des infrastructures qui datent de l'époque soviétique, on picotera la dernière bulle jusqu'à ce qu'elle éclate. 3

Tiré d'un article de Anna Vlasova,
publié dans *The Russia Journal*

Remettons les choses à leur place

Cet article réagit à l'analyse qu'a faite Brian O'Riordan de la scission de Loctudy (voir SAMUDRA n° 27) et propose une autre interprétation des événements

L'analyse que nous fait Brian O'Riordan, chargé du Bureau d'ICSF à Bruxelles, des événements qui ont débouché sur l'échec de l'Assemblée constituante du Forum mondial des pêcheurs (WFF), sur la rupture et sur la formation du Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP) est à la fois affligeante et provocatrice.

Il ne s'agit pas ici de procéder à une analyse exhaustive de ce qui s'est passé à Loctudy en octobre 2000. On ne va pas reprendre point par point le texte de O'Riordan. On se contentera de replacer à la lumière des faits bruts un certain nombre de ses thèses et de ses suggestions implicites.

Pour expliquer la panne et la rupture, O'Riordan parle d'une lutte entre Indiens et Canadiens pour le contrôle de WFF. Il y avait, c'est évident, un conflit entre ces deux protagonistes. Mais il serait un peu simpliste de penser que dans tout conflit les deux parties visent nécessairement des objectifs identiques. Le plus souvent, lorsqu'un protagoniste tente d'asseoir son pouvoir et sa suprématie, l'autre évoque simplement le principe d'égalité et essaie d'assurer sa survie. C'est bien ce qui s'est passé dans les luttes pour l'Indépendance.

Les Etats-Unis et l'Inde ont résisté aux Britanniques. D'un côté il y avait ceux qui voulaient maintenir leur domination, de l'autre ceux qui ne voyaient pas d'autre solution que de développer la lutte afin de faire respecter leurs droits, d'être traités sur un pied d'égalité. Pour les Britanniques la lutte signifiait la continuation de leur Empire ; pour les Indiens et les Américains l'unité c'était le moyen de parvenir à un ordre mondial basé sur le respect mutuel et l'égalité. On

peut dire que les Etats-Unis et l'Inde, au cours de la lutte pour l'Indépendance, brisaient l'unité de l'Empire, allaient faire couler le bateau. Tout dépend bien sûr de quel côté on se place.

O'Riordan s'est contenté d'affirmer qu'entre Indiens et Canadiens il y avait une lutte de pouvoir, sans apporter les preuves. Ce faisant, même si l'on prétend rester impartial, on favorise malgré tout l'agresseur au détriment de l'agressé. O'Riordan sait pertinemment qui est coupable, mais il préfère mettre les deux parties dans le même sac, pour des raisons obscures. La délégation canadienne a joué de son influence pour asseoir son pouvoir, ce qui a forcé la délégation indienne à entrer en lice, non pas en quête de pouvoir mais pour préserver les principes de liberté et d'égalité, pour résister. Voici quelques faits probants :

Le Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP) a soumis un projet à l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet n'avait jamais été discuté auparavant en Comité de coordination, et le Coordinateur général (un Indien) ignorait complètement que le CCPP avait entrepris cette démarche au nom de WFF. N'était-ce pas là une façon de s'emparer des leviers de commande du Forum mondial ? La délégation indienne a évidemment posé des questions aux canadiens à ce sujet. Mais O'Riordan interprète cet épisode comme une lutte de pouvoir entre les Canadiens et les Indiens.

Le Comité de coordination avait défini les modalités d'adhésion des nouveaux membres, fixant notamment une date limite pour éviter que des organisations rejoignant le Forum mondial tout à la fin

de la période transitoire de trois ans ne pèsent indûment sur les débats de l'Assemblée constituante. Malgré tout, juste avant cette assemblée, voici que le Coordinateur adjoint, un Canadien qui pendant ces trois années n'avait pas fait un seul recrutement, amène tout d'un coup 12 nouveaux membres latino-américains. C'était contraire aux mesures qui avaient été arrêtées au sein du Comité de coordination, le délai d'inscription étant alors dépassé. Il s'agissait bien sûr de faire entrer des voix favorablement disposées lors des votes de l'Assemblée constituante. Pensant que le bon sens prévaudrait, le Coordinateur général a fait ce qu'il fallait pour que ces nouveaux venus soient considérés comme membres à part entière du Forum mondial, avec droit de vote notamment. Mais le bon sens n'aura pas été au rendez-vous. Pour la délégation canadienne, c'était là encore un moyen de s'assurer le pouvoir.

Au sein du Forum mondial, les leaders des organisations canadiennes et américaines étaient déterminés à faire adopter une disposition qui leur permettrait d'être en permanence membres du Comité de coordination. La délégation indienne a usé de son influence pour dénoncer cette prétention aberrante. Pour O'Riordan, il s'agissait là d'un « débat un peu bizarre » sur le nombre exact de continents. C'était bel et bien une course au pouvoir de la part des Nord-Américains ! Les Indiens, quant

à eux, défendaient la liberté et l'égalité. Débat bizarre ? Non, il s'agissait tout simplement de libérer les Nord-Américains de leurs bizarres ambitions.

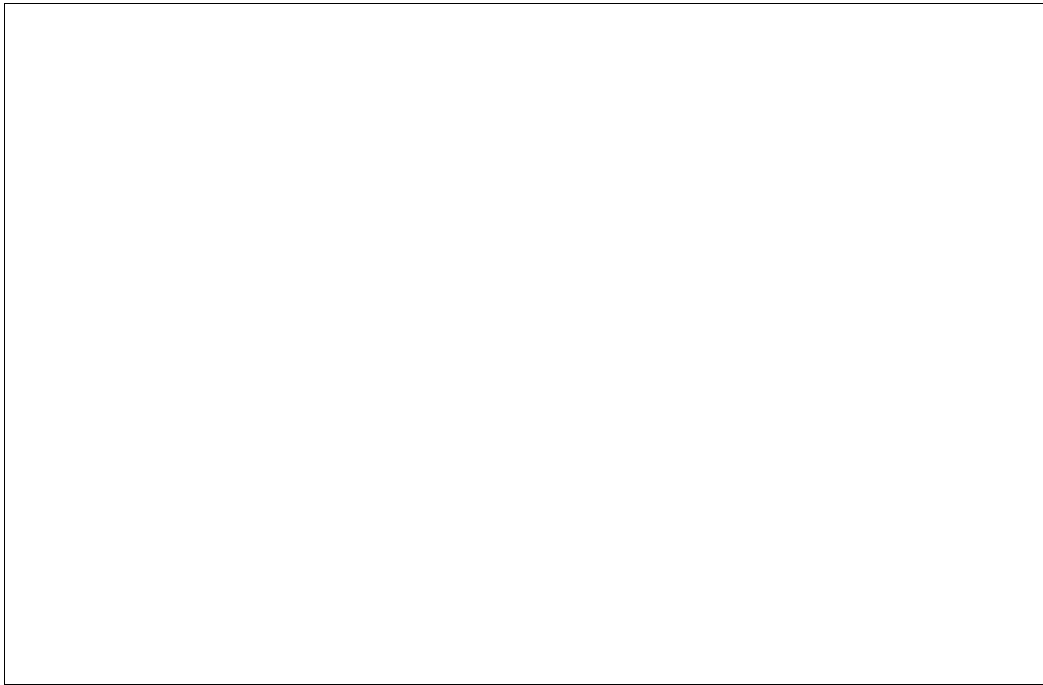
Dans ses réflexions O'Riordan utilise à plusieurs reprises l'expression « débat bizarre sur le nombre de continents ». Il faut donc regarder la chose d'un peu plus près pour comprendre le côté à la fois absurde et tout à fait sérieux de ce débat. On peut se poser la question suivante : de bizarre dans cette affaire, était-ce le débat ou plutôt l'interprétation qu'en fait O'Riordan ?

Les Nord-Américains cherchaient en effet à faire croire à tout le monde qu'on était là dans un débat bizarre. Nous sommes surpris que O'Riordan semble y croire ! Semble y croire peut-être.

Botter en touche

De quoi s'agissait-il en effet ? D'échapper au vrai débat, de biaiser, de dissimuler sous le ridicule le fond du problème. Bravo les délégués d'Amérique du Nord ! Comme vous ne pouviez pas vous défendre sur la vraie question, vous avez détourné l'attention sur des débats sans fondement. Et des personnes intelligentes vous ont suivis.

La question de fond c'était la représentation proportionnelle, au sein du Comité de coordination et à d'autres



niveaux du Forum mondial. On était d'accord sur le principe « un pays-une adhésion » et on débattait des Conseils continentaux. Chaque continent allait être représenté par deux membres au Comité de coordination. Tout le monde sait qu'en Amérique du Nord il y a seulement deux pays, tandis qu'ailleurs on peut en compter une trentaine, une quarantaine ou plus. Si au sein du Forum mondial on avait accepté de faire de l'Amérique du Nord un continent à part entière, les Etats-Unis et le Canada seraient devenus des membres permanents du Comité de coordination.

Si l'on considère qu'un Comité de coordination sans Américains et Canadiens serait une bizarrerie, alors O'Riordan a raison de parler de « débat bizarre ». On peut bien faire qu'il y ait six ou dix continents, et même plus : là n'était pas la question. Le vrai problème c'était, à tous les niveaux du Forum mondial, une dose de représentation proportionnelle pour les pays membres et pour leurs populations de pêcheurs (la raison d'être de WFF).

O'Riordan distingue deux types de leaders : à la tête de mouvements de masse des leaders charismatiques qui exigent une loyauté sans faille, à la tête des organisations professionnelles des responsables qui procèdent par négociations pour renforcer les droits de leurs adhérents. Et il laisse entendre que les leaders du National Fishworkers' Forum exigent une loyauté sans faille, qu'ils auraient un comportement non démocratique, dictatorial qui exige un suivisme inconditionnel.

Nous n'allons pas débattre du bien-fondé d'un tel distinguo, ni sur ce qu'il y a de fallacieux à utiliser de tels qualificatifs pour décrire le mode de fonctionnement des responsables du NFF. Restons-en aux faits et voyons qui s'est montré dictatorial, qui a pêché par manque de démocratie. O'Riordan a fait un distinguo subtil sans donner un seul exemple de comportement antidémocratique de la part des leaders du NFF, ceux-là qui exigeraient un suivisme inconditionnel. Voici quelques faits :

Il a fallu au Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP) près de trois ans pour présenter des comptes certifiés sur

les sommes collectées pour l'Assemblée de Delhi en 1997. Lors des réunions du Comité de coordination et à l'Assemblée constituante, d'importantes questions ont été posées au CCPP sur des aspects financiers. Il n'y a pas encore répondu mais estime inconvenant de mettre en doute la transparence de sa gestion financière.

Le CCPP a fait venir 12 pays qui ont demandé à adhérer à WFF après la date limite fixée par le Comité de coordination, sans respecter les dispositions prévues pour les nouvelles adhésions. Le CCPP les a présentés à la porte de derrière, mais ils sont finalement entrés par la grande porte après une procédure démocratique initiée par les responsables du NFF. Si le Coordinateur général et le NFF avaient exigé le respect inconditionnel des critères et des procédures pour l'acceptation de nouveaux membres, le CCPP n'aurait pas pesé aussi lourd qu'il a fait.

Lors d'une réunion du Comité de coordination, une opinion avait été émise : pas de collaboration entre WFF et Greenpeace. C'était là un simple point de vue : aucune décision ne fut prise à ce sujet. Malgré tout le CCPP, qui se réfère aux principes démocratiques, a exigé de la part de l'Indien Thomas Kocherry, Coordinateur général, qu'il adhère sans réserve à ce point de vue. Le CCPP a par la suite dénoncé son comportement lorsque, pour protester contre la mondialisation et l'Organisation mondiale du commerce, il a participé à un groupe où se trouvait également Greenpeace.

L'Américain qui fait partie du Comité de coordination, en tant que responsable de la Fédération des associations de pêcheurs de la côte Pacifique, membre de WFF, a le droit de collaborer ouvertement avec un groupe dont Greenpeace est également membre actif. Thomas Kocherry, qui assume diverses responsabilités dans les mouvements associatifs, devrait toujours et partout non seulement fuir Greenpeace mais aussi tel ou tel groupe qui aurait des contacts avec Greenpeace. Peut-être ces Nord-Américains et ces Européens qui faisaient partie du Comité de coordination se considéraient-ils aussi comme des leaders charismatiques de mouvements de masse, et donc fondés à exiger de Thomas Kocherry qu'il se soumette sans

réserve à tous leurs desiderata. Dans cette affaire qui est « le dictateur », où est la liberté individuelle ?

Le CCPP, qui atteint apparemment ses objectifs par la négociation et le processus démocratique, a pris les devants et a écrit aux gens de Greenpeace pour protester contre le fait que Thomas Kocherry s'affiche avec eux. Et cela s'est fait au nom du Comité de coordination, alors que l'affaire n'avait jamais été débattue dans cette instance. Les responsables n'ont pas cru bon de clarifier les choses avec Thomas Kocherry, de négocier avec lui.

Ils exigeaient tout simplement que le responsable de l'organisation se soumette de façon inconditionnelle à leurs desiderata. Leur attachement aux procédures démocratiques et leur goût de la négociation ne les ont pas empêchés de désavouer leur leader, démocratiquement désigné, auprès d'une autre organisation.

Le groupe des « démocrates », si attachés à la négociation, n'a même pas voulu accepter que l'on débattre d'un projet de résolution présenté par la délégation espagnole. Quand on a suggéré à la réunion du Comité de coordination que cela pourrait faire l'objet d'une discussion à l'Assemblée générale, le Français a pris la porte. Et le CCPP a pris fait et cause pour la position française : la résolution a été bloquée.

Dans toutes les discussions et les prises de décisions qui ont eu lieu au sein du Comité de coordination, Thomas Kocherry a toujours préféré rechercher le consensus plutôt que d'avoir recours au vote majoritaire. Si cette procédure, parfaitement démocratique, avait été adoptée il y aurait eu au moins une femme de cooptée au sein du Comité de coordination.

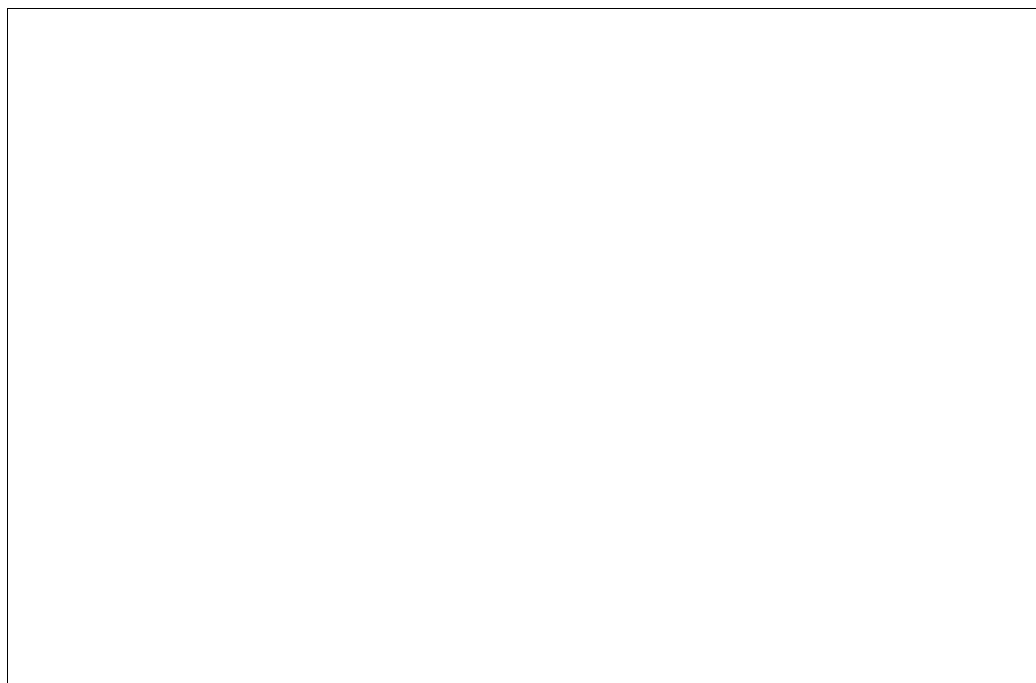
Au cours de son mandat de trois ans en tant que Coordinateur général de WFF, Thomas Kocherry a quand même, au moins une fois, pris une certaine liberté avec le processus démocratique : en 1997, à la fin de l'Assemblée générale de Delhi, il a pris l'initiative de faire désigner François Poulin comme Coordinateur adjoint, alors que cette assemblée n'avait pas créé un tel poste !

O'Riordan devrait connaître toutes ces choses car il a collaboré étroitement avec le Secrétariat de WFF et le Coordinateur général. On s'étonne qu'il puisse suggérer que Thomas Kocherry a des façons de faire non démocratiques, dictatoriales. La distinction toute théorique qu'il fait entre deux styles de leadership (organisations professionnelles et mouvements de masse) n'est sans doute pas sans intérêt. Mais lorsqu'il essaie de préciser les choses, il ferait bien de jeter un petit coup d'œil sur des faits avérés. Quand on s'écarte de sa position (par choix ou sous influence) les faits perdent parfois de leur valeur.

Y a-t-il eu un débat sur Greenpeace lors de l'Assemblée constituante, aux réunions du Comité de coordination ou en plénière ? Greenpeace avait été invité conjointement par le NFF et le CCPP à l'Assemblée de Delhi, en 1997. Une seule personne, l'Islandais Bogason, avait exprimé son opposition à une collaboration éventuelle avec ce mouvement. Mais il n'y avait eu ni débat ni décision. La question est par contre réapparue lors des réunions du Comité de coordination qui ont suivi, et on a finalement décidé de ne pas inviter Greenpeace à l'Assemblée constituante. Cette décision a été respectée. A Loctudy une seule personne a demandé pourquoi Greenpeace n'était pas là. Là encore il n'y a eu ni débat ni décision. Comment O'Riordan peut-il laisser entendre que cette histoire de relations éventuelles avec Greenpeace aurait provoqué une explosion ?

Bien cerner la nature du contentieux

Ici aussi les choses sont mal perçues, mal interprétées. A l'Assemblée constituante, tant aux réunions du Comité de coordination qu'en plénière, le débat ne portait pas sur Greenpeace en tant que mouvement mais sur le fait qu'on avait désavoué le Coordinateur général de WFF auprès d'une organisation extérieure, Greenpeace en l'occurrence. Une lettre avait été écrite au nom du Comité de coordination alors que ni le problème ni la lettre n'avait fait l'objet d'une discussion au sein du Comité de coordination. Cette lettre, qui dénonçait le comportement du Coordinateur général de WFF, avait été envoyée à Greenpeace sans que l'intéressé en ait reçu copie. De toute évidence elle avait été rédigée lors de la réunion du



Comité de coordination de San Francisco. Pour preuve ceci : un membre du Comité de coordination est arrivé à San Francisco juste après la fin de la réunion. On lui montre la lettre et on lui demande de signer, en lui faisant croire que le Comité avait décidé d'envoyer ce courrier à Greenpeace. La personne a confirmé la chose à Loctudy.

Dans cette affaire certains ont eu un comportement grossier, malicieux, vicieux. Le problème à Loctudy c'est que par des moyens non démocratiques, indignes et furtifs on a cherché à déstabiliser le Coordinateur général de WFF. Ce « on » désigne ses collègues Nord-Américains et Européens au sein du Comité de coordination. Encore une fois la lettre aurait pu être adressée à un autre mouvement que Greenpeace. Ce n'était pas Greenpeace le problème ! Où O'Riordan a-t-il vu que des relations WFF-Greenpeace éventuelles avaient constitué un sujet de débat à Loctudy ? Il est encore plus déplorable qu'il n'ait pas saisi le côté tordu de cette « affaire Greenpeace ».

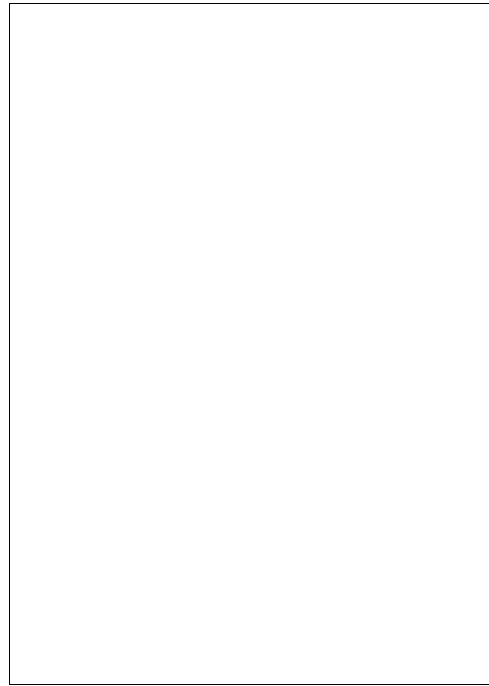
Dans toute organisation internationale, les postes sont occupés et les responsabilités sont exercées par des gens qui viennent de pays différents. Lorsqu'ils font l'objet de critiques, c'est en tant qu'individus, quel que soit leur pays d'origine. Il serait carrément enfantin, absurde, de dire que ces critiques visent

aussi le pays tout entier. Si telle ou telle personne a perçu dans certaines critiques une attaque contre son pays, si elle a été blessée et choquée, on peut généreusement lui reconnaître des sentiments patriotiques, même s'ils sont mal placés. Hélas, ce ne sont pas de telles réactions qui vont faire avancer la solidarité internationale. Il faudrait aider ces personnes à mûrir, à dépasser ces réflexes épidermiques. O'Riordan semble accorder toute sa sympathie à ce genre de réaction. Pire, il croit apparemment que les allégations qui ont été faites visaient le Canada en bloc. C'est absurde !

Où est la voix des pêcheurs ?

Qu'il y ait un Forum mondial ou plusieurs, ou qu'il n'y en ait pas, qu'est-ce que cela va changer à la vie ordinaire et aux combats des populations de pêcheurs aux quatre coins de la planète ? C'est la réflexion que se fait O'Riordan en guise de conclusion.

Même en l'absence de telles structures mondiales, dit-il, les gens de la pêche, où qu'ils soient, trouveront les moyens d'être solidaires et de se rassembler pour faire entendre leurs voix. Quel collectif international veut-il donc proposer pour être le porte-voix de ces populations ? Dans le numéro 27 de la revue SAMUDRA, publiée par ICSF, on trouve un éditorial qui exprime une opinion différente de celle de O'Riordan, qui est le responsable du Bureau d'ICSF à Bruxelles.



Pour rendre un récit plus intéressant, pour mieux faire comprendre les choses, on peut sans doute utiliser des comparaisons, parler d'une catastrophe poignante. Mais il ne faut pas trop filer la métaphore. Sinon le passager finit par prendre la place du chauffeur, pourrait-on dire. C'est le chien qui remue sa queue, ce n'est pas cette queue qui va remuer le chien. Restons-en aux faits. 🐕

Cette réponse à l'article de Brian O'Riordan a été écrite par Savarimuthu Santiago (nff@md2.vsnl.net.in), qui faisait partie du Secrétariat de WFF

Economie et écologie

Ces deux termes ne sont pas contradictoires. Pour preuve cette expérience avec la seiche

Ecologie, économie, communautés de pêcheurs sont trois aspects complémentaires du développement durable. Dans le contexte actuel on a trop souvent tendance à penser que la défense de l'environnement constitue un frein au développement économique, que cela complique les choses quand il s'agit de gagner de l'argent, de produire de la nourriture, créer des emplois, se débarrasser des déchets, toutes choses indispensables. On entend dire fréquemment que les pêcheurs font peu de cas de la protection de l'environnement, même si leur bien-être économique et social est aussi lié à l'état de la ressource. A vrai dire, sous la pression de facteurs sociaux et économiques de plus en plus pesants, ils prennent ce qu'ils peuvent aujourd'hui au lieu de veiller comme il faudrait à la pérennité des stocks : qu'importe demain ! Cet article va montrer que les pêcheurs savent pourtant bien que pour préserver leur mode de vie ils doivent tenir de plus en plus compte des paramètres écologiques. Afin d'assurer une exploitation durable de la ressource, ils s'imposent des quotas, ils décident de rester au port, ils mettent en place des cantonnements, ils adoptent des engins de capture plus sélectifs.

A partir du mois de mars et jusqu'au mois de juin, a lieu dans les eaux côtières de Bretagne une pêche saisonnière des seiches (*Sepia officinalis*) venant pondre près des côtes du Finistère. Cette pêche n'est pas purement accessoire : elle constitue une ressource importante pour les pêcheurs.

Il existe cependant un problème de destruction importante d'œufs de seiches, fragilisant la ressource. En effet il se trouve que les casiers utilisés pour cette pêche sont des supports de ponte de choix

pour les seiches. Ces œufs sont donc détruits lors du nettoyage des casiers, une fois la saison de pêche achevée. Ces destructions peuvent avoir de lourdes conséquences sur les stocks apparemment encore en bon état. Du fait de sa courte durée de vie (1 à 2 ans) la seiche est une espèce dont le stock peut varier de façon très importante d'une année à l'autre : de mauvaises conditions environnementales lors de l'éclosion près des côtes (pollutions littorales, par exemple) associées à une destruction d'œufs pourraient entraîner une diminution de la ressource dès l'année suivante. Un pêcheur qui entreprend chaque année cette activité saisonnière, a pris conscience du problème et est à l'origine de ce travail.

Il s'agissait en premier lieu d'amorcer la démarche en trouvant le moyen de permettre l'éclosion des œufs. L'expérience réalisée en juin-juillet 1998 ne prétend pas être la solution pour la gestion de l'espèce mais affirme la volonté d'agir dans ce sens et de montrer la détermination des marins-pêcheurs à vouloir gérer la ressource. La manipulation a consisté à laisser en eau les casiers dans une zone abritée, une fois la saison de pêche finie, afin de permettre aux œufs d'éclore. Un suivi des éclosions de lots d'œufs stockés dans des poches spécifiques a permis d'étayer cette expérimentation.

Deuxième phase

Dans une seconde partie, cette étude a pour objectif de mettre au point une méthodologie de gestion de la ressource adaptée au travail des professionnels. Pour cela différents travaux ont été menés sur ce sujet le long du littoral français pour lequel la seiche constitue une ressource non négligeable. A partir de cette synthèse, différentes propositions pourront être faites pour une exploitation

durable de la ressource en tenant compte des contraintes quotidiennes des professionnels. Pour cela, il est nécessaire d'engager une concertation collective afin d'aboutir à une solution la plus réaliste possible en termes d'efficacité et de moyens.

La seiche commune (*Sepia officinalis*) est abondante dans l'Atlantique orientale et la Méditerranée. C'est une espèce côtière que l'on rencontre à des profondeurs ne dépassant pas 150 mètres, son sépion (os) ne résistant pas aux pressions hydrostatiques supérieures à environ 15 atmosphères. Elle vit sur des fonds à substrat meuble, s'enfouissant le jour et sortant la nuit, à l'exception de la phase de reproduction où elle est active également le jour. La seiche est un mollusque céphalopode coléoïde, caractérisé donc par la présence de bras entourant la bouche. Il a un mode de vie qui le rend plus proche des poissons que des autres mollusques. La pieuvre et l'encornet (calmar) sont également des céphalopodes coléoïdes.

La seiche est un prédateur, comme la quasi totalité des céphalopodes. Elle se nourrit de proies vivantes, essentiellement de crustacés, de poissons et de céphalopodes. Ces crustacés sont surtout des crabes et des crevettes, et pour les petites seiches, des mysidacés et des amphipodes (gammare). Les poissons sont des espèces de fond qui partagent le

même habitat que les seiches (gobies, vieilles, poissons plats, etc.). Des seiches de plus petite taille sont également consommées. La proportion des poissons augmente avec l'âge du fait de la taille de la seiche.

Les seiches se reproduisent au printemps (mars à juin) mais des pontes tardives ont lieu en été (juin à juillet). Il existe un dimorphisme sexuel qui permet de reconnaître facilement les sexes : les mâles sont plus grands et rayés de noir. De plus ils possèdent un bras reproducteur (le bras ventral gauche) qui est sans ventouse à la base. Les femelles sont plus petites, plus ternes et plus ventruées. L'accouplement a lieu dans la position « tête à tête ». Le mâle saisit la femelle par la tête, les bras des animaux s'entremêlent. Le mâle dépose des spermatophores dans la poche située sous la bouche de la femelle. Les spermatozoïdes libérés y seront stockés jusqu'à la ponte qui aura lieu peu de temps après l'accouplement. Les femelles fixent leurs œufs à l'aide de leurs bras, en formant des grappes, sur des supports divers : tubes, algues, casiers, etc. L'enveloppe externe des œufs est teintée de noir par un peu d'encre. La coloration noire et la disposition en grappes sont à l'origine de l'expression « grappes de raisins » donnée aux pontes de seiches. Les femelles déposent quelques centaines d'œufs durant une période de quelques jours. Les animaux épuisés meurent après la reproduction.

Différentes études menées dans le golfe du Morbihan en Bretagne ont démontré que les casiers sont des supports privilégiés de ponte pour les seiches. De ce fait, l'impact des casiers est très important dans ce secteur puisqu'une moyenne de 28 millions d'œufs déposés sur ces supports a été estimée sur une période de 3 ans. Le problème est exactement le même dans l'estuaire de Pont-L'Abbé, sujet de la présente étude, à la différence que l'effort de pêche est moindre que dans le Golfe du Morbihan.

Le but de l'expérimentation effectuée en juin-juillet 1998 était de s'assurer de la viabilité des œufs fixés sur les casiers, mais aussi de leur permettre d'éclore. Les mouvements d'émersion et d'immersion des casiers pendant la saison de pêche pouvaient avoir altéré la qualité des œufs.


A la fin de la saison de pêche (fin mai), 40 casiers garnis d'environ 3 000 œufs chacun ont été placés dans la lagune de Loctudy. Cette lagune est séparée de la mer par une digue qui permet d'accéder à pied aux casiers stockés à chaque basse mer. De plus, la lagune reste en contact avec la mer ouverte puisque à chaque marée haute la digue est recouverte, ce qui permet aux jeunes seiches de rejoindre le milieu. Dix casiers ont été utilisés pour l'étude, les trente autres étant immergés au milieu de la lagune. Sur chacun des dix casiers, un vivier en grillage en plastique a été fixé dans lequel 300 œufs prélevés par casier test ont été placés. Les œufs proviennent des casiers sur lesquels les viviers sont fixés. Les viviers ont une maille assez petite (0-5cm) de côté pour empêcher les seichons (nouveau-nés) de s'échapper.

Le début de la manipulation a eu lieu le 14 juin et à partir de ce jour, les nouveau-nés étaient libérés tous les deux jours. La fin de l'expérience a eu lieu le 18 juillet, date à laquelle l'éclosion des œufs contenus dans les viviers était achevée. Dès les premiers jours 30 à 40 seichons étaient relâchés lors des manipulations. Ce nombre a ensuite régressé, à partir de la fin du mois de juin. Il faut noter que la période d'incubation des œufs dépend de la température de l'eau, et que celle de la lagune est plus élevée que celle de la mer en milieu naturel. La période d'éclosion s'étend donc un peu plus tard dans le temps. Le taux de naissance a été excellent

puisque 95% des œufs ont éclos. Renouvelée durant la saison de pêche 2000 (mars-juin) sur le site de Loctudy, la continuité de cette expérience ne peut se faire aujourd'hui que grâce à une volonté de quelques pêcheurs locaux concernés appuyés par le Comité local et le Comité régional des pêches. Favoriser l'éclosion des œufs fixés sur les casiers nous apparaît d'une importance vitale pour le recrutement et donc le renouvellement des stocks.

Dans des sites moins favorables au stockage des casiers en fin de saison de pêche, des collecteurs modulables (collecteurs amovibles) placés à l'intérieur des casiers (qui seraient remplacés une fois garnis) permettraient de récolter un nombre important d'œufs. Des structures adaptées d'un coût modéré sur lesquelles les collecteurs seraient fixés (tables à huitres...) permettraient d'optimiser l'éclosion des pontes d'œufs de seiches.

Dans le Golfe du Morbihan en Bretagne-Sud, des structures grillagées de 3 mètres sur 1 mètre munies d'orins (cordes, cordages, structure flottante qui sert de support de ponte pour les seiches) flottants de 30 centimètres (qui servent de collecteurs) sont immergées dès l'arrivée des premières seiches (mars) et récupérées en fin d'éclosion des œufs (juillet). Cette méthode évite un grand nombre de manipulations.

Nous avons privilégié les deux premières méthodes car elles permettent de capturer les seiches tout en permettant la ponte. En effet, la seiche ayant déposé ses œufs sur un support extérieur ne pénétrera plus à l'intérieur du casier et va mourir peu après. Ecologie et économie n'ont-elles pas les mêmes racines étymologiques ? Harmoniser les deux est sans doute la clé qui permettra d'exploiter durablement et efficacement l'ensemble des ressources halieutiques. 

Cet article a été écrit par José Gouyen (jose.gouyen@libertysurf.fr) qui pratique une pêche à petite échelle en estuaire en Bretagne-Sud. Il est membre du Collectif Pêche et Développement.



France

On retourne à l'école

Les pêcheurs de Patagonie aussi ont compris que cela paie de s'instruire et de se former

En février 2000, les pêcheurs artisans de Puerto Madryn et leurs familles ont lancé une série de programmes de formation destinés à leur secteur d'activité : notions de biologie du poisson, manutention du poisson à bord et à terre, contrôle de la qualité, techniques commerciales, commercialisation via Internet.

Ces cours avaient lieu dans le cadre d'une convention entre l'Association des pêcheurs artisans de Puerto Madryn, le Centre national de Patagonie (CENPAT) et la mairie de Puerto Madryn. Le contenu pédagogique avait été élaboré par le secrétariat chargé de la formation au ministère national du travail.

Le programme de biologie des ressources halieutiques a duré trois mois. Les cours étaient dispensés de façon collégiale par les chercheurs du CENPAT. Chaque aspect spécifique était traité dans un langage simple et sans tenir compte d'un calendrier impératif, ce qui a laissé du temps pour que les spécialistes et les pêcheurs échangent leurs connaissances, scientifiques d'un côté, empiriques de l'autre.

C'était une expérience tout à fait nouvelle pour tout le monde. Grâce aux ressources de la classe et du laboratoire, on a disposé de données qui pourront servir à repérer des espèces intéressantes en Patagonie, et qu'on pourrait signaler dans un prochain manuel de la pêche artisanale. Les pêcheurs savent désormais où s'adresser quand ils auront besoin d'une documentation plus approfondie sur telle ou telle espèce.

Grâce à ce programme de formation, on a pu aussi inclure des pêcheurs dans des groupes de travail techniques. Cela a permis de recueillir des données dont les

chercheurs des organismes nationaux et l'administration ont besoin assez régulièrement.

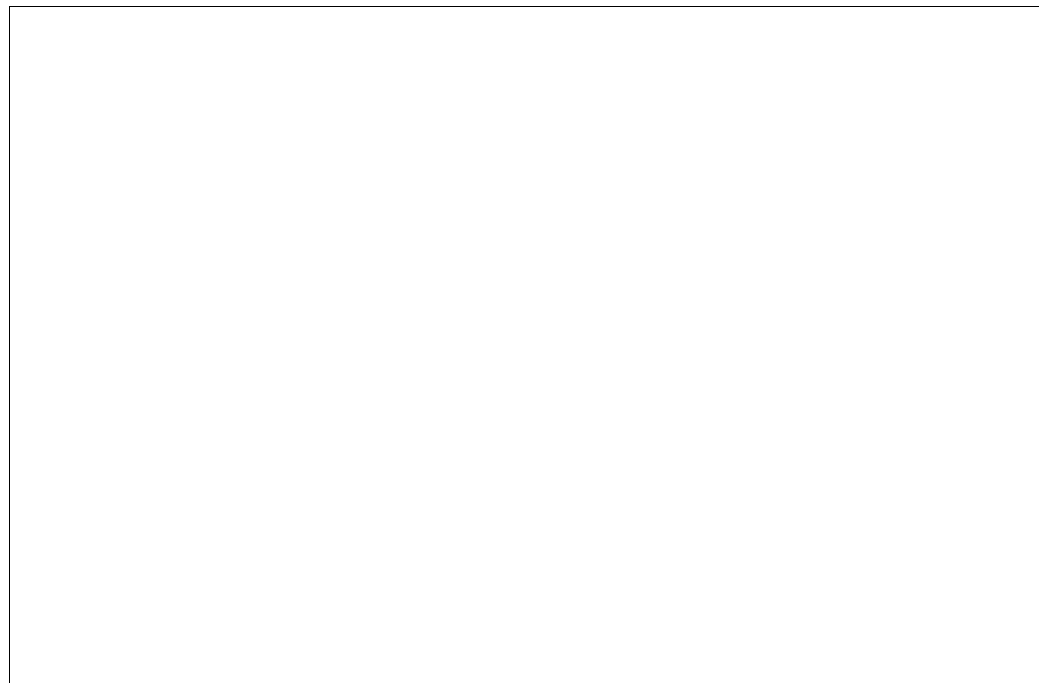
L'information est une nécessité de plus en plus pressante. Il est indispensable de pouvoir se faire une idée exacte de l'état de la ressource si l'on veut éviter la surpêche.

Afin d'assurer une exploitation durable de la ressource, on doit disposer de données pertinentes à partir desquelles seront élaborées des stratégies et des plans de gestion efficaces. Ceux qui vivent de la pêche artisanale pourront ainsi mieux comprendre l'intérêt d'un Code de conduite pour une pêche responsable. Ces cours auront constitué une étape importante pour le secteur artisanal dans un pays qui dispose de 5 000 km de littoral.

La crise industrielle va peut-être entraîner des transformations massives auxquelles les pêcheurs de Puerto Madryn devront faire face. C'est pour cela qu'ils déploient tant d'efforts pour se former, eux-mêmes et leurs familles. Ils espèrent pouvoir ainsi participer aux débats d'où devraient sortir de nouvelles règles du jeu pour le secteur artisanal (plans de gestion, suivi et contrôle...) et acquérir des connaissances juridiques qui permettront à ceux qui ont toujours vécu de cette activité d'acquérir un statut plus solide. Certaines personnes devaient faire 50 km pour assister à ces cours intensifs qui duraient toute la journée et retourner à la maison sur la côte.

La formation, ça paie !

Mais ces efforts sont certainement payants. Ils ont appris beaucoup de choses : biologie, localisation de la ressource, écologie, classification des espèces, anatomie, modes de reproduction, législation nationale et provinciale, règlements sanitaires...



Les pêcheurs de Patagonie savent désormais qu'il faut se former pour pouvoir défendre ses droits. Ils sont fiers d'avoir relevé ce défi : retourner à l'école.

§

Cet article a été écrit par Marta Piñeiro (apamadryn@hotmail.com), de Porto Madryn, Patagonie, Argentine

Louma Jiggeen ñi

**La première foire ouest-africaine du poisson
artisanalement transformé ne manquera certainement pas d'intérêt**

Elle se tiendra les 2 et 3 juin 2001, place de l'Obélisque à Dakar, Sénégal. Les transformatrices et les commerçantes du secteur artisanal de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest échangeront avec les organisations d'appui aux communautés de pêcheurs de la région. On y verra également des décideurs venus de pays participants, des représentants d'organisations internationales et sous-régionales concernées par les questions de pêche, des structures et des individus qui travaillent sur les techniques de transformation du poisson.

La foire s'est donnée comme nom *Louma Jiggeen ñi*, ce qui en wolof signifie « marché périodique des femmes ». L'ouverture officielle sera faite par le ministre sénégalais des pêches et du transport maritime, le 2 juin. Aussitôt après la cérémonie il y aura une conférence de presse. On pourra voir notamment un étalage de poissons transformés artisanalement, en provenance de différents pays de la région, une exposition et une démonstration de méthodes améliorées pour la transformation, la conservation et le stockage. Il y aura aussi pour les artisanes transformatrices et commerçantes des informations sur des structures qui travaillent dans le domaine du crédit, des technologies et du développement des échanges.

En Afrique de l'Ouest, les produits de ce secteur artisanal sont généralement distribués par des réseaux dits informels, qui ne manquent ni de dynamisme ni de souplesse mais qui se heurtent à des problèmes de transport, de douane, à la médiocrité des installations dans les marchés, au manque d'information sur les débouchés. C'est pour mieux mettre en évidence tous ces aspects que la Foire a été organisée. Avant l'ouverture officielle se tiendra un atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson artisanalement transformé dans le cadre ouest-africain. Une cinquantaine de transformatrices et de commerçantes de cette région y participeront. Le 1 juin, les

décideurs de la région seront invités à échanger avec les participantes de cet atelier pour bien comprendre les points de vue de ces femmes et mieux connaître les initiatives prises pour faciliter le commerce du poisson artisanalement transformé. Les participantes viendront d'une dizaine de pays : Sénégal, Gambie, Guinée-Conakry, Ghana, Mali, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Nigeria, Burkina Faso, Mozambique, Ouganda.

Les organisations suivantes seront représentées : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche en Afrique de l'Ouest (FAO-DFID), Commission sous-régionale des pêches (CSRP), Association pour le développement de la pêche artisanale en Afrique (ADEPA), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Institut de technologie alimentaire (ITA) du Sénégal. Les organisateurs de la Foire sont le Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS), le Centre de recherche pour le développement des technologies intermédiaires de pêche (CREDETIP), le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF), avec le soutien du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche de FAO-DFID.

Pour plus de détails sur cette foire ouest-africaine, aller sur le site <http://www.icsf.net/fishfair>

ICSF

Le site d'ICSF s'étoffe

Car il faut suivre l'évolution du fond documentaire et le rendre plus accessible en plusieurs langues

Le site Internet d'ICSF a été créé en 1996, mis à jour à plusieurs reprises pour intégrer un nouveau contenu ou des techniques plus performantes. Il y a d'abord eu des pages ICSF, plutôt maigres, hébergées sur un site anglais. Après deux ou trois modifications, on y a ajouté la revue SAMUDRA en ligne, en format pdf et dans ses trois versions : anglais, français, espagnol. On y trouvait aussi quelques informations sur les autres publications.

ICSF a réalisé assez tôt qu'il serait bon de constituer un fond documentaire dont pourraient profiter les membres du réseau répartis à travers le monde. Cela s'est concrétisé en 1998 avec l'ouverture d'un Centre de documentation à Chennai, Inde. Il s'agit de rassembler, de mettre en forme et de diffuser l'information relative à la pêche artisanale qui paraît sur divers supports : livres, revues, journaux, photographies, diapositives, vidéos...

Le Centre classait d'abord ses données selon ses propres critères. Mais en 2000 on a décidé qu'il serait préférable de standardiser la pratique avec l'aide du logiciel Winisis, mis à disposition par l'UNESCO. Au début de 2001, plus de 2 000 notices avaient été saisies dans Winisis, et il était clair que la manière la plus pratique et la moins onéreuse de diffuser l'information disponible au Centre de documentation c'était via Internet.

Il fallait donc intégrer ce fond au site d'ICSF, mais il y avait plusieurs difficultés. La première c'était le format de stockage de Winisis, qui est un système d'exploitation breveté pas spécialement prévu pour un environnement Internet.

La seule façon d'exporter la base de données c'était de passer par le format ISO, lequel n'est pas très pratique pour une

recherche en ligne. La deuxième difficulté c'était de synchroniser la base de données de Chennai avec la base de données en ligne car Winisis n'est pas un système de fichier partagé. La troisième difficulté c'était la valorisation d'autres supports (illustrations, diapositives, vidéos...) car il n'y a guère de place pour eux dans Winisis.

Autre problème, autre aspect intéressant : ICSF rassemblant de l'information de terrain dans des aires linguistiques différentes (anglais, français, espagnol, portugais principalement), il fallait donc un système de fichier partagé multilingue.

On s'est mis au travail en janvier 2001. Première étape : le raccordement du format ISO à MySQL, le serveur de base de données utilisé sur le site Internet. Trois personnes ont passé un mois à faire cela.

Il était désormais facile d'effectuer une recherche à partir d'une interface graphique sur le site. La mise au point de ce frontal a constitué la seconde étape. La recherche devait être assez souple pour pouvoir sortir tous les résultats correspondants et les organiser suivant le degré de pertinence. Le programme de recherche a été écrit en Java (technologie JavaServer Page de Apache, Tomcat).

Recherche avancée

La première version bêta du site est testée à Chennai en mars 2001, et on suggère un certain nombre de signalements. Le site offre deux types de recherche : une recherche par mots clés en deux temps, une recherche directe par mot clé ou auteur. Chaque résultat de recherche est classé suivant son degré de pertinence. En cliquant sur le lien, l'utilisateur obtient une page détaillée, avec souvent un résumé.

En plus de cet outil de recherche, le site présente aussi d'autres nouveaux éléments : liste alphabétique de liens (URL) vers d'autres sites, calendrier des événements, brèves, système de commande de publications ou de documents avec le classique caddie. Toutes les informations disponibles sur l'ancien site (programmes d'ICSF, membres, publications...) se retrouvent sur le nouveau site. Celui-ci possède en outre une interface Admin(istration) protégée par des mots de passe pour gérer divers éléments. Le personnel du Centre peut ainsi effectuer directement des modifications ou des mises à jour dans toutes les parties dynamiques du site.

Cette interface permet aussi de guère le thesaurus multilingue. La liste complète des mots clés est établie simultanément en Inde, en France et au Brésil.

Le site actuel fonctionne avec le système d'exploitation en usage libre GNU/Linux. Il est hébergé aux Etats-Unis. Il y a un serveur web Apache et le servlet Tomcat pour l'interface avec les classes Java qui exécutent la partie dynamique du site. Tous les outils et toutes les technologies sont en usage libre, Open Source.

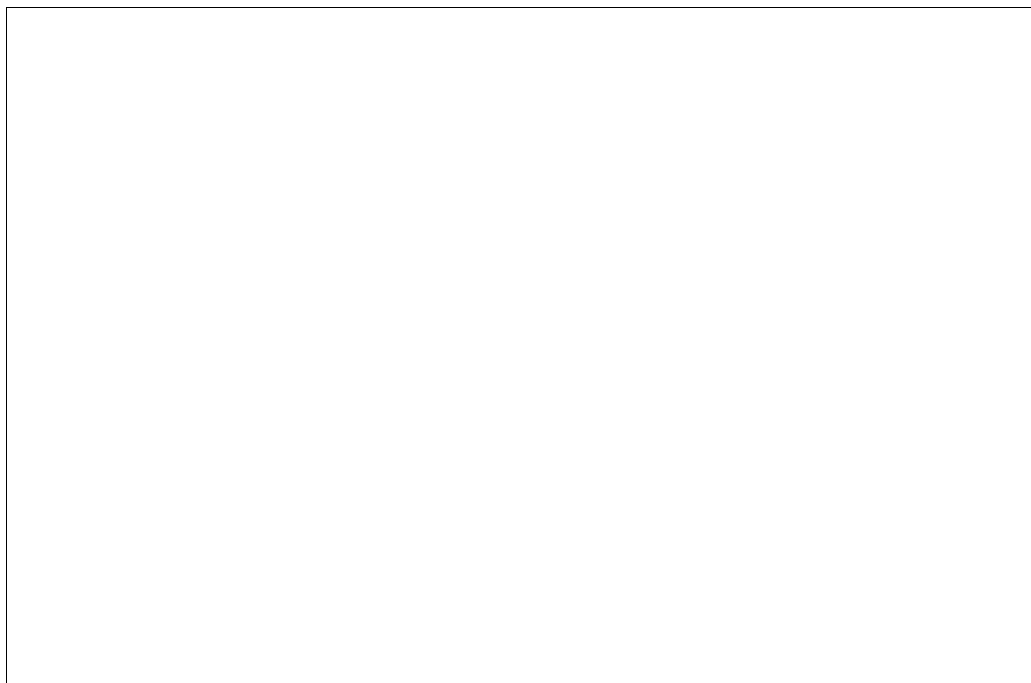
Afin d'uniformiser les méthodes de collecte de l'information dans les diverses langues utilisées, ICSF a organisé une réunion de travail à Chennai, du 5 au 9 mars 2001. Y ont participé une personne

de France, une personne du Brésil et le personnel ICSF de Chennai et de Bruxelles, un spécialiste de Winisis et un membre de l'équipe qui a mis au point le nouveau site. Le centre de documentation associé du Brésil (NUPAUB) était représenté par Daniela Andrade, le centre de documentation associé de France (Pêche et Développement) par Cédric Pincent.


On a discuté de la stratégie générale d'ICSF en matière de collecte et de diffusion de l'information et de certains détails relatifs au système de fichier partagé et multilingue envisagé.

Le Français connaissait Winisis et l'avait déjà utilisé, mais pour la Brésilienne c'était du nouveau. Le professeur A. Neelameghan, membre de l'équipe qui avait mis au point Winisis pour l'UNESCO, a présenté les diverses facettes de ce programme aux personnes présentes et les façons de faire passer une base de données Winisis sur Internet.

Il a été décidé que les centres de documentation associés de l'Inde, du Brésil et de France géreront un thesaurus commun. Le système de documentation sera le format CCF de Winisis, avec l'ajout de deux nouveaux champs : langue et localisation du document. Pour les centres utilisant le portugais et l'espagnol, le champ précisant le thème du document (s'agit-il de pêche ou pas) sera mis en surbrillance. Les documents en espagnol



et en portugais seront dans deux bases séparées.

On espère qu'ainsi le site ICSF permettra à un plus large public d'accéder au fond documentaire du Centre. La prochaine étape sera d'offrir une présentation en trois langues (anglais, français, espagnol) sur le site. Jusqu'à présent il est uniquement en anglais, mais on peut d'ores et déjà accéder en ligne à la revue SAMUDRA et au bulletin YEMAYA (format pdf). 

Cet article a été écrit par Ramya R (icsf@vsnl.com), Centre de documentation d'ICSF à Chennai, et par Satish Babu (sb@inapp.com), de InApp, société d'informatique établie à Technopark, Trivandrum, Kerala, Inde

Un sou économisé est un sou gagné

Dans ce huitième article, le pionnier du mouvement coopératif dans la pêche japonaise fait l'éloge de la frugalité et de l'épargne

La nouvelle loi sur les coopératives de pêche a été promulguée en 1949. Elle contenait des dispositions relatives à leurs fédérations de caisses de crédit préfectorales. On a bientôt dénombré 206 coopératives établies selon ces nouveaux textes. Le 15 octobre de la même année, tous les présidents de coopératives se sont réunis à Sapporo pour discuter du rétablissement de Dogyoren, qui était la fédération des coopératives de pêche d'Hokkaido, et de Shingyoren, la fédération des caisses de crédit de ces mêmes coopératives.

Ils décident de dissoudre l'Organisation de l'industrie des pêches d'Hokkaido qui avait été créée pour remplacer Dogyoren pendant la guerre, et dont j'étais toujours le directeur général. Un certain nombre de présidents de coopératives avaient discuté la question de la répartition des biens et du personnel entre Dogyoren et Shingyoren. Ils m'ont dit que, compte tenu de la situation des coopératives à Hokkaido, on ne les autoriserait pas à créer une fédération de caisses de crédit indépendante. Il fallait commencer par remettre en route Dogyoren, et lorsque les coopératives auraient accumulé une épargne suffisante, on lancerait aussi Shingyoren. J'ai, quant à moi, exprimé l'avis qu'on lance aussitôt cette fédération car toute entreprise doit pouvoir compter sur un système de financement. Il fallait que les pêcheurs gèrent au mieux leur argent et prennent leurs dispositions pour obtenir une aide auprès des services financiers de la Banque centrale de l'agriculture, des forêts et des pêches.

Comme l'épargne totale des pêcheurs d'Hokkaido se limitait à 400 millions de yens, ils hésitaient. Alors je leur ai dit qu'il était d'autant plus nécessaire de mettre en place la fédération de crédit. Si les coopératives disposaient de cette épargne,

il était surprenant qu'il n'y eût pas de système financier au plan fédéral, alors que la production annuelle des pêcheurs atteignait quand même une valeur de 30 milliards de yens. Ce jour-là ils ont finalement décidé de créer Shingyoren avec Dogyoren. Et aujourd'hui ces deux organismes continuent à rendre service. Comme j'avais une déjà longue expérience du mouvement coopératif, ils m'ont demandé de prendre la présidence de l'une ou l'autre, à mon choix. Je trouvais cela assez étrange qu'on me laisse entièrement libre de choisir. C'était pourtant bien le cas, et j'ai décidé alors de présider Shingyoren, la fédération de crédit. Je n'avais aucune expérience dans le domaine du crédit, mais j'étais persuadé que les pêcheurs se souviendraient des difficultés qu'ils avaient eues au début des années 1930 et que l'esprit coopératif était encore bien vivant.

Le lendemain de mon entrée en fonction officielle, j'ai rencontré le conseil d'administration de Shingyoren, auquel j'ai annoncé que pour le premier exercice budgétaire j'aimerais qu'on fonctionne avec un déficit de 5 millions de yens. Tous les administrateurs étaient évidemment surpris. Je leur ai dit que nous allions ouvrir dix agences indépendantes de Dogyoren, pour un coût de 5 millions. Ces établissements encourageraient certainement les pêcheurs à se constituer une épargne. Les sacrifices d'aujourd'hui permettraient d'économiser pour l'avenir. Au bout de deux ou trois ans le déficit serait aisément résorbé, et après nous serions plus aptes à offrir de bons services financiers aux adhérents.

Ca marche

Je les ai mis en garde : s'ils rejetaient mon plan, il leur faudrait attendre au moins cinq ans avant de pouvoir être opérationnels. Les administrateurs ont

compris mes propos et le Premier Plan a été adopté.

Nous avons pu effacer le déficit originel en deux ans, et au bout du huitième exercice budgétaire les dépôts s'élevaient à 2,2 milliards de yens. J'aimerais dire comment les coopératives ont réussi à augmenter leur épargne de façon si importante et en si peu de temps. Il serait simpliste d'attribuer cela à de bonnes pêches. Les pêcheurs ont travaillé dur et ont dû se battre pour traverser de mauvaises périodes. En 1950, par exemple, les captures d'encornet ont été très mauvaises, notamment dans la mer du Japon. Dans beaucoup de localités du littoral, la situation financière était très difficile. Le gouvernement d'Hokkaido a alors constitué un fonds d'aide de 30 millions de yens. Une somme de 150 000 yens devait revenir à la coopérative de Sakazuki, au centre de la péninsule de Shakotan.

Un jour son président, M. Takei, me demande si on pouvait prêter 30 000 yens à la coopérative en attendant l'arrivée de l'aide prévue. Ils n'avaient plus d'argent pour acheter même le riz alloué par le gouvernement. M. Takei craignait que les pêcheurs ne puissent tenir le coup dans ce rude hiver. Je lui réponds que nous ne pouvons lui consentir ce prêt car la coopérative ne dispose d'aucune épargne. Il m'implore, me dit qu'ils vont tous mourir si on ne les aide pas, me promet que le prêt sera remboursé dès que la saison de pêche sera terminée.

Je lui dis qu'avant de mourir ils pourraient faire un certain nombre de choses. A son retour au village, il dira par exemple aux ménagères d'économiser leurs sous et d'en garder trace pour nous montrer. M. Takei me répond que cette suggestion ne manque pas de cruauté : comment pourraient-ils mettre de l'argent de côté alors qu'ils ont faim. Je lui dis qu'ils commencent d'abord par réduire leur consommation de *shochu*, l'alcool de pomme de terre consommé par tous les

pêcheurs, et qu'ils économisent aussi sur bien d'autres choses. Si tous les adhérents essaient sérieusement de mettre quelques sous de côté, même si ce n'est pas grand chose, je promets de leur prêter de l'argent. Car ils auront donné la preuve qu'ils peuvent se prendre en charge. M. Tokei me demande alors de venir parler deux fois aux adhérents de la coopérative et à leurs femmes afin que je leur explique mon plan.

Dans mon intervention, je leur ai dit que Shingyoren était encore une petite structure sans grands moyens. Nous ne disposions que de très petites sommes, mais si les 300 pêcheurs de Sakazuki économisaient un yen par jour, cela ferait 300 yens pour la coopérative par jour, puis

9 000 yens chaque mois. En une seule année ils avaient mis 108 000 yens de côté. Et je leur demandai de confier cet argent à Shingyoren.

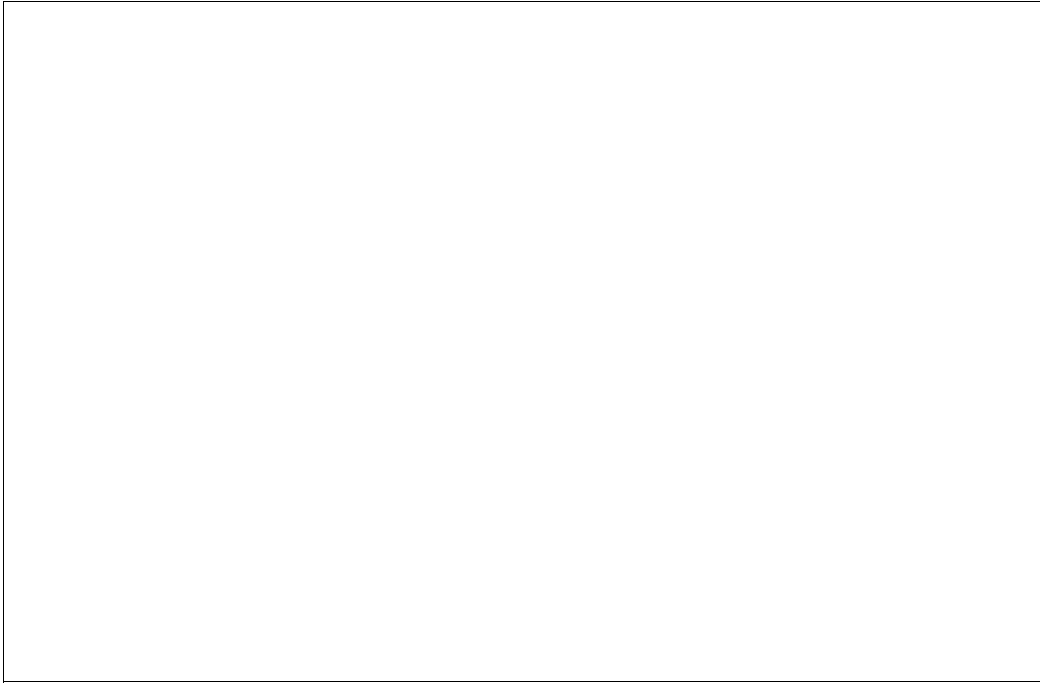
Si les économies de tous les pêcheurs d'Hokkaido étaient déposés à Shingyoren, nous disposerions de grosses sommes d'argent et en même temps d'un grand crédit. Nous pourrions alors donner un coup de main aux coopératives les moins solides. Les

adhérents ont parlé de tout cela entre eux, et bientôt ils se mettaient à économiser.

Au début M. Takei et les autres administrateurs passaient dans toutes les maisons de pêcheurs pour collecter les sommes économisées. Au bout d'un certain temps ils décidèrent que les pêcheurs garderaient une tirelire chez eux. Chaque mois quelqu'un passerait ramasser l'argent qui serait déposé ensuite à la coopérative. Le système a très bien fonctionné, et bientôt toutes les autres coopératives d'Hokkaido l'adoptaient pour améliorer leur collecte mensuelle. C'était les groupes de femmes qui s'occupaient de ces opérations.

De belles sommes !

Au bout de sept ans on arrivait à 2 millions de yens. Fin 1983 l'épargne totale de ces groupes s'élevait à 29 millions de yens.



Nous avons aussi mis en place un autre système d'épargne : tout l'argent des ventes transitait par la coopérative, qui déduisait les commissions, frais de transport et toute autre somme que les pêcheurs lui devaient. Le solde était déposé sur le compte individuel du pêcheur. A la fin de l'année 1983, l'épargne totale de cette coopérative atteignait 440 millions de yens. Toutes ces pratiques d'épargne reposaient sur un état d'esprit qu'on pourrait résumer ainsi : un sou économisé est un sou gagné.

Un jour, au cours d'une visite, le président et le directeur général de la coopérative m'ont demandé d'écrire cette maxime sur un panneau qu'ils souhaitaient accrocher au mur de leur salle de réunion. Il y avait huit ans qu'ils mettaient en pratique mes conseils.

Extrait de l'*Autobiographie de Takatoshi Ando*, d'après le texte anglais de Naoyuki Tao et James Colyn

Brèves

Un métier dangereux

Avec plus de 70 morts chaque jour en moyenne (voir *L'état de la pêche et de l'aquaculture mondiale* de la FAO, publié en janvier, le métier de marin-pêcheur est peut-être le plus dangereux qui soit.

Le nombre annuel de décès accidentels chez les pêcheurs, estimé à 24 000 par l'Organisation mondiale du travail (OIT), est vraisemblablement bien plus élevé car peu de pays enregistrent systématiquement les accidents de travail survenus dans leurs flottilles.

Selon ce même rapport, plus de 97 pour cent des 15 millions de gens qui

travaillent dans les pêches de capture maritimes de par le monde sont embarqués sur des bateaux de moins de 24 m, qui ne sont guère concernés par les conventions et recommandations internationales en matière de sécurité.

Là où les stocks côtiers ont été surexploités, les pêcheurs doivent aller plus au large, souvent pour des marées plus longues et dans des embarcations prévues pour travailler près du littoral, et qui n'observent pas les règles de sécurité.

On veut plus de merlus !

Les pêcheurs artisans du Chili réclament aux autorités de tutelle l'augmentation du quota de merlu de l'Antarctique (*Merluccius australis*) dans la Région X.

Ils voudraient une modification de l'accord signé avec le sous-secrétariat des pêches pour cette espèce. Son quota est actuellement fixé à 5 900 tonnes, et la saison va d'avril à juillet. Erick Vargas, leader des pêcheurs artisans de cette région, a déclaré à Fish Information & Services (FIS) qu'il faut porter la saison à onze mois, avec un quota mensuel de 800 tonnes.

Environ 4 000 pêcheurs qui pratiquent cette pêche participent aux manifestations. D'autres personnes qui exploitent le poisson de fond ou des algues les ont rejoints.

Le sous-secrétariat a fait savoir qu'il n'est pas opportun d'augmenter le quota car la pérennité de la ressource est en jeu. Mais les pêcheurs exigent toujours une

révision urgente de l'accord. Ils veulent également un réajustement de la répartition du quota entre secteur artisan et secteur industriel, comme cela est prévu pour le merlu commun dans le secteur centre-sud.

Les gros chalutiers dehors !

La pêche pakistanaise subit les assauts des gros chalutiers et pourrait s'effondrer si le gouvernement fédéral laisse faire. C'est ce que déclare Muhammad Hanif Khan, président de la Pakistan Seafood Industries Association (PSIA).

Il a été annoncé que le ministère de l'alimentation et de l'agriculture a demandé au gouvernement de réexaminer les conditions dans lesquelles ces gros chalutiers opèrent dans les eaux

pakistanaïses, notamment de ramener la largeur de la bande côtière qui leur est interdite de 35 à 12 milles nautiques.

Hanif pense au contraire qu'il faut faire sortir ces bateaux des eaux pakistanaïses. Lors d'une conférence de presse, il a exprimé ses craintes devant une surexploitation probable de la ressource, ce qui aura de graves conséquences pour les pêcheurs locaux, les transformateurs, les exportateurs. Un million d'emplois pourraient ainsi disparaître. « Si on laisse faire, ce sera une catastrophe pour nos pêcheries et nos exportations ! »

Hanif précise que ces gros chalutiers rejettent à la mer 60-70 pour cent, parfois même 90 pour cent, de leurs captures : un gaspillage énorme. On estime que cela

représente environ 300 000 tonnes par an.

Si ce poisson était commercialisé, transformé et exporté, il y aurait entre 500 et 800 millions de dollars supplémentaires à gagner.

Le Pakistan doit prendre les mesures qui s'imposent pour préserver son secteur des pêches, qui rapporte quand même 140 millions de dollars annuellement.

Hanif note que de nombreux pays penchent pour une réduction ou une interdiction de ces gros chalutiers. Les bateaux hauturiers capturent plus de 28 millions de tonnes de poissons chaque année. Ils déséquilibrent les écosystèmes, et Hanif les accuse de détruire les ressources thonières du Pakistan.

L'œil d'en haut

Selon l'agence de presse LUSA, qui cite une déclaration du ministre des pêches du Mozambique, le gouvernement de ce pays va signer un accord avec la société anglaise Racal pour mettre en place une surveillance de la ZEE par satellite.

Grâce à ce projet, qui coûtera 1 million de dollars, les autorités espèrent pouvoir limiter les opérations de pêche illégales et la surpêche, et également évaluer et

protéger les stocks de crevettes qui sont d'un si bon rapport.

En 2000 le Mozambique a exporté 15 800 tonnes de produits de la mer, pour une valeur de 109,3 millions de dollars. C'est 20,2 pour cent de plus qu'en 1999. Les produits de la mer constituent l'une des principales ressources économiques du pays.

Le saumon paie mal !

L'Union centrale de la province de Chiloé (CUT) fait savoir qu'à l'occasion de la réunion du Forum mondial des pêcheurs (WFF) qui doit se tenir dans la seconde partie d'avril à Québec, Canada, elle dénoncera les infractions au droit du travail par un certain nombre d'entreprises salmonicoles du Chili. Des représentants d'organisations de pêcheurs de diverses parties du monde doivent assister à cette réunion. Le président de WFF est actuellement Umberto Mella Ahumada, un Chilien.

Luis Sandoval, qui préside la CUT, fera une communication le 18 avril puis, avec le soutien des organisations de pêcheurs artisans présentes, il exprimera devant les autorités canadiennes ses doléances à l'encontre de certaines entreprises salmonicoles du Chili (cité par *El Llanquihue*).

Luis Sandoval les accuse de contrevenir

à la législation du travail : non-respect des dispositions relatives à la maternité, bas salaires, insécurité sur les cages flottantes, absence de services essentiels, antisindicalisme... Il pense que les Canadiens vont tenir compte de ses doléances car le Chili et le Canada ont un accord de libre échange et qu'au Canada le secteur de la salmoniculture est particulièrement bien organisé.

La CUT a également l'intention de dénoncer le système de subventions publiques : les entreprises de Chiloé, de Palerna et de la Région XI recevraient une aide de 17,3 pour cent pour embaucher du personnel.

De son côté, le directeur de l'Association des éleveurs de saumon et de truite, Rodrigo Infante, affirme que les employeurs de ce secteur étaient toujours prêts à discuter de ces problèmes avec le personnel et le gouvernement. Le secteur emploie plus de 24 800 personnes, et on peut ajouter quelque 12 000 emplois induits. Les problèmes concernent surtout les sites aquacoles et les ateliers de transformation. La salmoniculture a connu un développement spectaculaire au Chili. Le saumon c'est 50 pour cent des exportations de produits de la mer et

5 pour cent des exportations totales du pays.

WFFP et OMC

Le Comité de coordination du Forum mondial des pêcheurs (WFFP) s'est réuni à Mumbai, Inde, du 6 au 10 mars 2001. Il a décidé que le 21 novembre prochain ce sera une Journée mondiale de grève chez les petits pêcheurs. Il a également décidé d'appuyer les actions anti-OMC lors de la réunion du Qatar (5-13 novembre 2001).

WFFP est opposé aux navires usines et aux sociétés de pêche conjointes, créées sous couvert de

transfert de technologie. Il est opposé à l'aquaculture industrielle, aux OGM. Il dénonce les rejets de déchets nucléaires et industriels dans les océans et les cours d'eau.

Il accepte des activités touristiques dans la mesure où elles ont fait l'objet de discussions préalables avec les communautés locales et qu'elles peuvent être utiles pour répondre aux besoins de ces populations.

*Par arrangement mutuel et privé,
Tu as accepté de me vendre à crédit.
Il n'y avait pas de témoin.
Par arrangement mutuel et privé,
Tu m'as fait un prêt.
Il n'y avait pas d'oreilles indiscrètes.
Aujourd'hui, au centre du marché,
Tu cries à tue tête
Que je suis insolvable.
Tu cries à tue tête
Que Chérie te doit des sous.
Mais une dette n'est pas un vol.
Je te payerai.
Devoir n'est pas voler.
Je te payerai,
Je te payerai... un de ces jours.*

— *Chanson satirique des mareyeuses
du Bénin à l'encontre des mauvais payeurs*

L'icsf est une Ong internationale qui s'intéresse aux problèmes de la pêche à travers le monde. Ce collectif est officiellement reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies et il est sur la liste spéciale des Ong internationales à l'OIT. Il a aussi le statut d'organisme de liaison à la FAO. L'icsf est enregistré à Genève et a un bureau à Chennai (Inde) et à Bruxelles (Belgique). Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et scientifiques. Il suit l'actualité, effectue des études, facilite les échanges, mène des campagnes d'opinion et d'action, diffuse l'information. Sa revue SAMUDRA (Océan en sanskrit) sera heureuse de recevoir réactions et contributions. La correspondance doit être adressée au bureau de Chennai (Madras) en Inde.

Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'icsf.

SAMUDRA est disponible en anglais, en français et en espagnol sur le site Internet suivant : <http://www.icsf.net>

publié par

Sebastian Mathew pour le
Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche
27 College Road, Chennai 600 006 (Inde)
tél : (91) 44-827 5303 fax : (91) 44-825 4457
e.mail : icsf@vsnl.com

Bureau de Bruxelles:
icsf, rue du Midi 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)
tél : (32) 2-513 1565 fax : (32) 2-513 73 43
e.mail : icsfbrussels@yucum.be

sous la direction de

SAMUDRA Editorial

traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

mise en page

Satish Babu

couverture

peinture sur papyrus
temple de Hashepsut (1478-1458 avant J-C)

crédit photographique

M. Larkin, Brian O'Riordan, Sebastian Mathew
Izzat Feidi, Cornelia Quist, Amelia Carhuaya, José Gouyen, Yuchira Harada

brèves

avec l'autorisation de
FAO, Fish Information & Services, *El Llanquihue*, LUSA

imprimé par

Nagaraj and Company Pvt. Ltd, Chennai

SAMUDRA n° 28 avril 2001

publication non commerciale à diffusion limitée